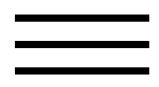


# Rapport ESG 2025





## Éditorial de Francis Jaisson

2025 en bref

- 1 Démarche générale sur la prise en compte des critères ESG
- 2 Moyens internes
- 3 Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance
- 4 Stratégie d'engagement
- 5 Taxonomie européenne et combustibles fossiles
- 6 Stratégie d'alignement sur l'Accord de Paris
- 7 Stratégie d'alignement avec la biodiversité
- 8 Prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques

Annexes





① Démarche générale

② Moyens internes

③ Gouvernance ESG

④ Stratégie d'engagement

⑤ Taxonomie et combustibles fossiles

⑥ Accord de Paris

⑦ Biodiversité

⑧ Gestion des risques ESG



# Éditorial de Francis Jaisson

Président de Covéa Finance

L'année écoulée s'inscrit dans un contexte réglementaire européen en profonde mutation. Le texte « Omnibus », destiné à alléger la charge de reporting durabilité des entreprises, a été approuvé par les institutions européennes, tandis que les discussions sur le projet de révision du règlement SFDR se poursuivent.

Dans ce contexte, cette édition du rapport ESG témoigne d'une ambition renforcée pour Covéa Finance : rendre visibles et lisibles, auprès de l'ensemble de nos parties prenantes, les principes, savoir-faire, méthodologies d'analyse et questionnements qui structurent notre démarche en matière d'ESG.

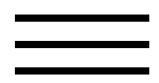
Nous présentons ainsi nos modèles propriétaires de notation ESG, d'analyse des obligations durables, de gestion des controverses, d'analyse des risques climatiques et d'analyse des plans de transition, mais également notre démarche en matière d'exclusion, de vote et d'engagement actionnarial.

Fidèles à notre engagement d'amélioration continue de nos pratiques et méthodologies ESG, nous publions pour la première fois les résultats de nos travaux consacrés à la biodiversité. Par ailleurs, le groupe Covéa publiera en 2026 son premier plan de transition pour l'atténuation

du changement climatique et s'est engagé à contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris en mettant en œuvre des trajectoires de décarbonation associées à ses principales activités à horizon 2030. En tant que gestionnaire d'actifs, nous contribuons à accompagner la trajectoire de décarbonation des émetteurs et nous nous engageons ainsi aux côtés du Groupe.

Ces travaux marquent ainsi une étape clé dans la structuration et le déploiement de notre stratégie ESG, appelée à s'enrichir et à se renforcer dans le temps.

Bonne lecture! ”

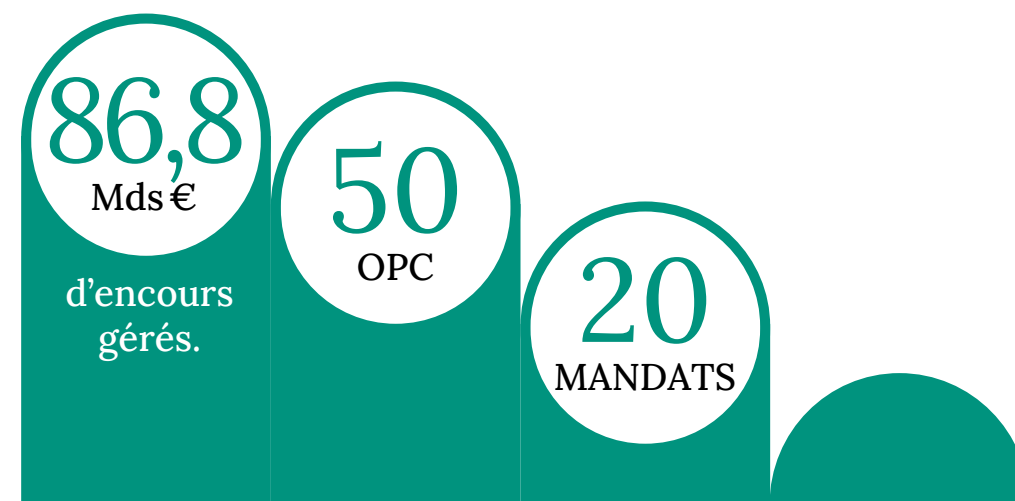


# Nos chiffres clés 2025

## Général

**25 ans** d'expérience dans l'investissement socialement responsable.

**3 Politiques** politique relative aux risques de durabilité et à l'ESG, politique d'engagement actionnarial et politique d'exclusion.



## Faits marquants

- Définition d'un **plan de transition** à horizon 2030 avec pour objectif **-25 %** de l'intensité carbone en scopes 1 et 2 des portefeuilles mandat.
- 1<sup>re</sup> année de mesure de l'empreinte **biodiversité** et des dépendances, une empreinte biodiversité de **-693 km<sup>2</sup>/MSA/an** pour les émetteurs privés et de **-4 045,7 km<sup>2</sup>/MSA/an** pour les émetteurs souverains.
- 2<sup>e</sup> année de mesure de l'impact financier des **risques climatiques**, amélioration du risque de transition et légère dégradation du risque physique.
- Déploiement du **modèle d'analyse des plans de transition** pour les émetteurs des fonds labellisés ISR<sup>1</sup> : **65** analyses réalisées.
- Un **dialogue actionnarial** plus proactif : **26** dialogues sur des enjeux ESG ciblés.
- Entrée en phase de finalisation du projet interne **« Finance Durable »**.

## Moyens humains et financiers

**11 ETP<sup>2</sup>** consacrés à l'ESG, soit **6,4 %** des collaborateurs.

**90** collaborateurs possèdent la certification AMF Finance durable, **14** collaborateurs possèdent le CFA<sup>3</sup> ESG.

**1,8 M€** de budget consacré à l'ESG, soit **2,8 %** du budget total de Covéa Finance.

## Analyse ESG

**97,9 %** d'encours analysés ESG à travers les modèles d'analyse ESG propriétaires.

**83** notations qualitatives réalisées.

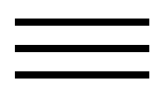
**92,8 %** des émetteurs privés et **100 %** des émetteurs souverains bénéficient d'une notation ESG.

**229** matrices controverses examinées.

**210** notations d'obligations durables réalisées.

**124** analyses réalisées spécifiquement pour le fonds labellisé Greenfin.

<sup>1</sup> Investissement Socialement Responsable.  
<sup>2</sup> Emploi à Temps Plein.  
<sup>3</sup> Chartered Financier Analyst.



## Nos chiffres clés

# clés 2025

### Dialogue et engagement actionnarial

68

dialogues actionnariaux organisés avec

60

entreprises différentes.

285

sollicitations de sociétés à travers des campagnes<sup>4</sup>.

9

entreprises engagées à travers l'engagement investisseur thématique et le label ISR.

### Votes

335

assemblées générales votées (+4 % vs 2024), soit

92,4%

des encours actions<sup>5</sup>.

5

dialogues ciblés sur l'investissement à impact avec des organismes solidaires.

3 537

votes sur les enjeux ESG, soit

73,9 %

de la totalité des votes.

### Investissements et gamme ESG

6 756,1 M€

investis en obligations vertes, sociales ou durables à fin 2025.

(+1148,7 M€ vs 2024)

3,8 %

d'encours dans des sociétés impliquées dans le secteur des combustibles fossiles

1,3 % de charbon et

0,3 %

de pétrole et gaz non conventionnels.

122 M€

d'encours consacrés aux investissements dans les bailleurs sociaux.

6,1% & 8,1%

d'alignement à la taxonomie (CA et CAPEX<sup>6</sup>).

60

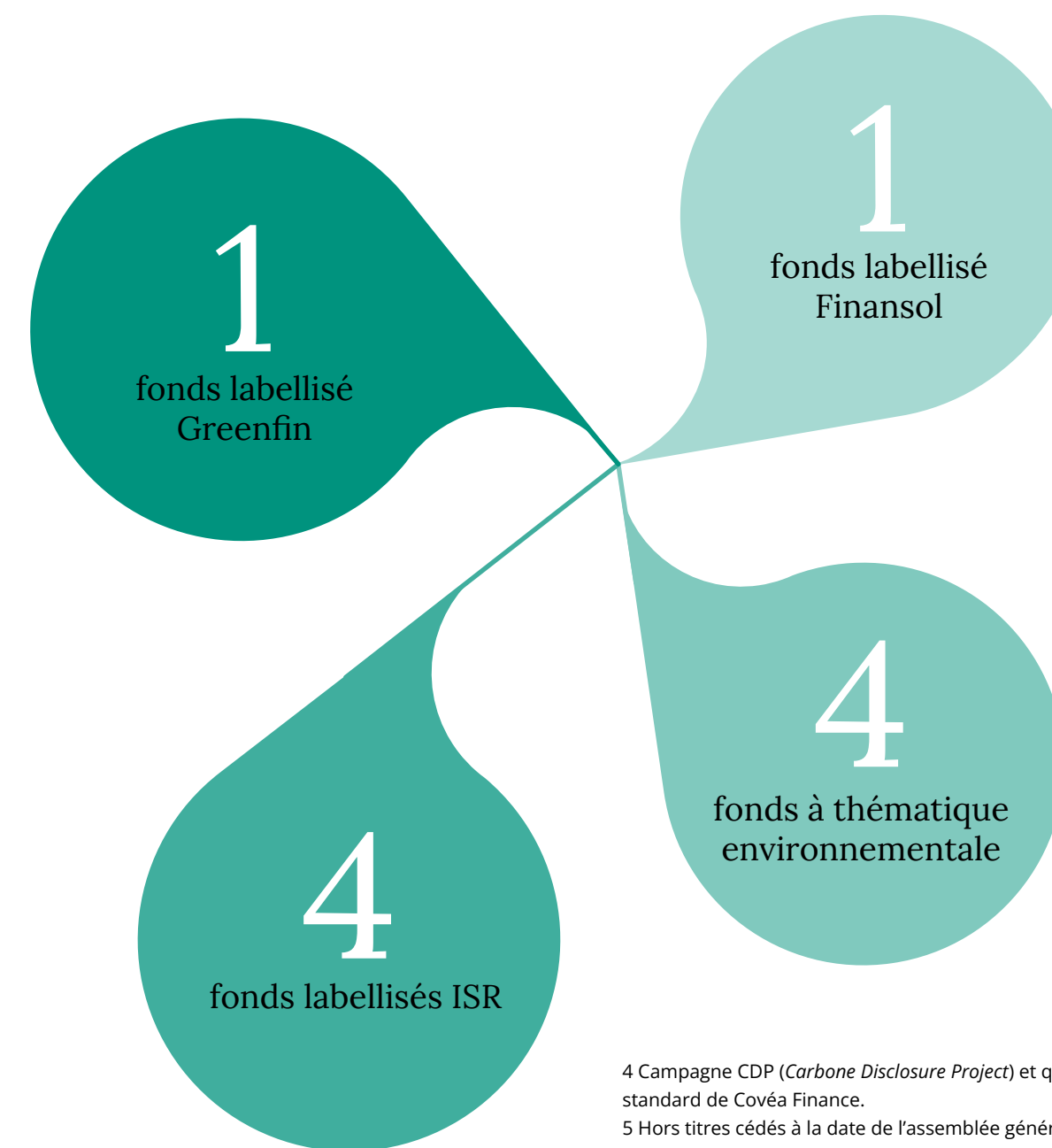
portefeuilles Article 8 SFDR<sup>7</sup> soit

97,7%

des encours totaux.

23

portefeuilles ont formalisé un engagement d'investissement durable.



4 Campagne CDP (Carbone Disclosure Project) et questionnaire standard de Covéa Finance.

5 Hors titres cédés à la date de l'assemblée générale.

6 Dépenses d'investissement.

7 Sustainable Finance Disclosure Regulation.



① Démarche générale

② Moyens internes

③ Gouvernance ESG

④ Stratégie d'engagement

⑤ Taxonomie et combustibles fossiles

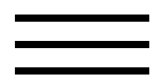
⑥ Accord de Paris

⑦ Biodiversité

⑧ Gestion des risques ESG

# 1 DÉMARCHE GÉNÉRALE

sur la prise en compte des critères ESG



## Démarche générale sur la prise en compte des critères ESG

### Covéa Finance, 25 ans d'investissement socialement responsable

Covéa Finance est la société de gestion de portefeuille de Covéa, groupe d'assurance et de réassurance réunissant les marques MAAF, MMA, GMF et Partner Re.

Depuis plus de 25 ans, Covéa Finance intègre pleinement les critères ESG dans ses décisions d'investissement, en combinant analyses financières et extra-financières. Cette démarche s'inscrit dans une approche progressive et pragmatique, visant à donner du sens et de la cohérence et à accompagner activement les entreprises dans lesquelles Covéa Finance investit.

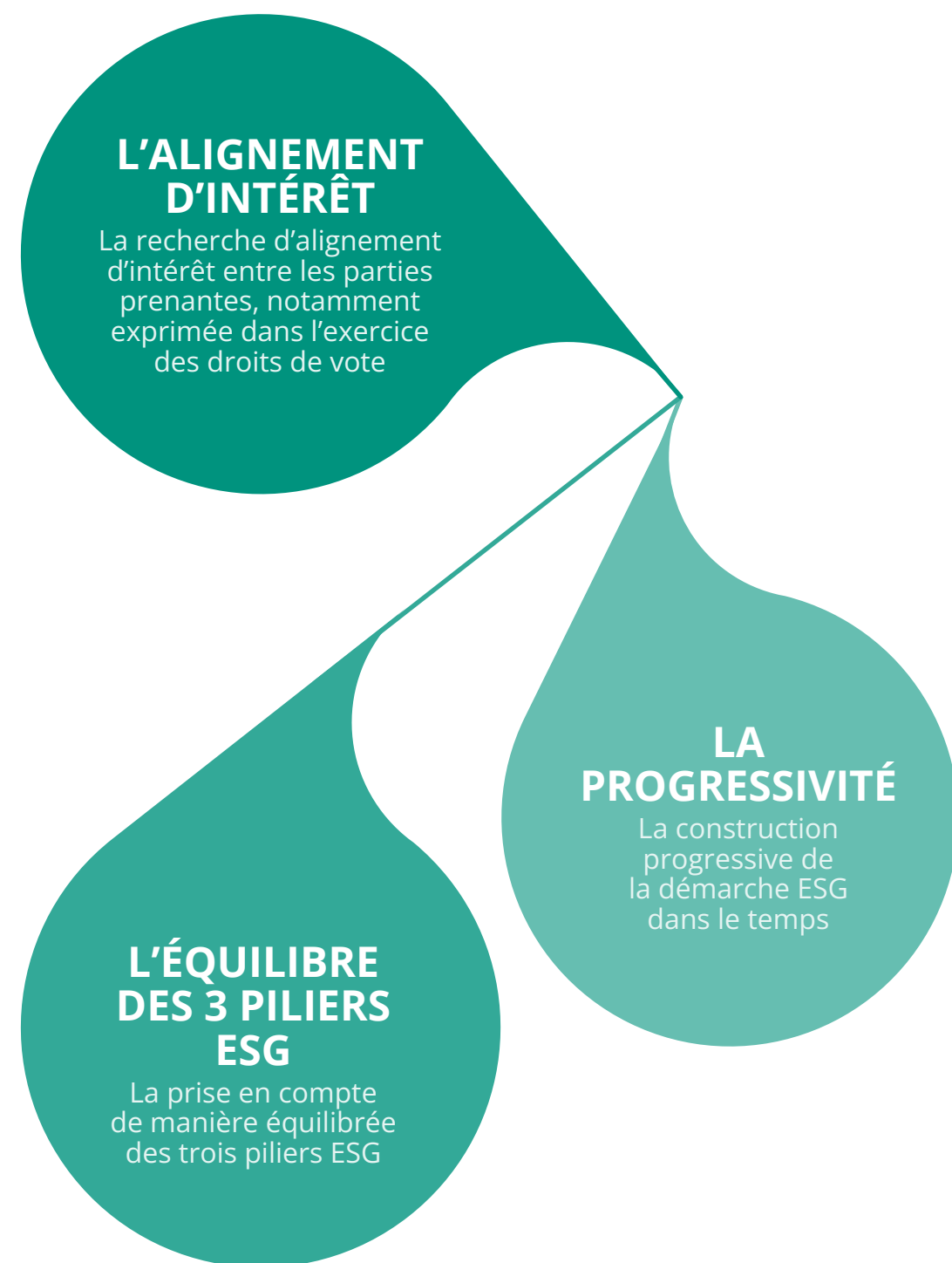
Cette intégration est déployée sur l'ensemble de sa chaîne de valeur et repose sur un modèle de gestion collégial et orienté vers la recherche du meilleur couple rendement-risque.

La démarche ESG de Covéa Finance s'accompagne d'une forte exigence de transparence, matérialisée dans ce rapport ESG, dans les rapports dédiés des principaux fonds (encours > 500 M€), ainsi que dans les codes de transparence et rapports d'impact des fonds labellisés ISR et Greenfin, accessibles sur le site internet de Covéa Finance.

### Approche et grands principes d'analyse ESG

Les grands principes encadrant l'ESG sont déterminés par le comité de direction de Covéa Finance en accord avec ses clients et ses actionnaires.

Ils prennent en compte **l'alignement d'intérêt, l'équilibre des 3 piliers ESG et la progressivité.**



La stratégie ESG de Covéa Finance est déclinée à travers trois politiques : la politique relative aux risques de durabilité et à l'ESG, la politique d'engagement actionnarial et la politique d'exclusion.



### Zoom sur les Perspectives Économiques et Financières (PEF)

La stratégie d'investissement de Covéa Finance est définie dans le cadre des **Perspectives Économiques et Financières (PEF)**, événement au cours duquel la société partage avec ses actionnaires, ses clients et ses partenaires, sa vision du monde, ainsi que les orientations d'investissement qui en découlent (allocation d'actifs, choix sectoriels et géographiques, thématiques privilégiées, etc.).

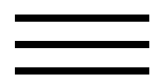
L'intégration des enjeux ESG au processus d'investissement s'inscrit directement dans ce travail de fond, lequel contribue à définir, à des degrés variables selon les portefeuilles, l'univers investissable et les univers d'investissement. Dans ce cadre, les PEF constituent également des temps privilégiés d'analyse des évolutions réglementaires et macroéconomiques au regard des enjeux ESG.

En 2025, ces travaux ont porté sur la question de la souveraineté des États, analysée à travers les dynamiques de simplification réglementaire au sein de l'Union européenne, en particulier les directives dites « Omnibus », dont certaines visent à alléger les dispositifs CSRD<sup>8</sup> et CS3D<sup>9</sup>.

Les réflexions ont également porté sur les enjeux du développement des énergies renouvelables en Europe, appréhendés non seulement sous l'angle de la transition énergétique, mais aussi au prisme de leurs implications macroéconomiques, en particulier leur impact sur l'évolution de la facture énergétique.

<sup>8</sup> Corporate Sustainability Reporting Directive.

<sup>9</sup> Corporate Sustainability Due Diligence ou CSDD.



### Périmètre d'analyse ESG

Tous les actifs gérés par Covéa Finance sont potentiellement éligibles à une analyse ESG, qu'ils soient sous forme de mandats ou d'OPC.

Types d'actifs	% dans les encours totaux	% analysé dans la classe d'actifs	% analysé dans l'encours total
Actions	12,9 %	99,3 %	12,9 %
Obligataire Crédit	14,8 %	97,8 %	14,5 %
Souverains et assimilés (agences gouvernementales et supranationales)	67 %	98,8 %	66,2 %
Poches OPC (internes et externes) <sup>10</sup>	2,8 %	100 %	2,8 %
Capital investissement et dette privée	1,7 %	100 %	1,7 %
Non Éligible <sup>11</sup>	0,9 %	-	-
			<b>97,9 %</b>

Source : Covéa Finance, Trucost, Clarity au 31/12/2025

- 62 pays ont été analysés, permettant de couvrir 100 % des obligations souveraines en portefeuille.
- La France bénéficie d'une notation positive sur chacun des 3 piliers, qui est inchangée depuis 2023. Elle représente 51,3 % des encours souverains et assimilés au 31/12/2025.
- Les portefeuilles de Covéa Finance ne sont pas exposés à des obligations souveraines d'États présentant des notations négatives sur chacun des 3 piliers.

### Méthodologies d'analyse des émetteurs

Covéa Finance a développé deux méthodologies propriétaires d'analyse ESG des émetteurs :

- une méthodologie d'analyse des émetteurs souverains et assimilés ;
- une méthodologie d'analyse des émetteurs privés.

### Méthodologie d'analyse des émetteurs souverains et assimilés

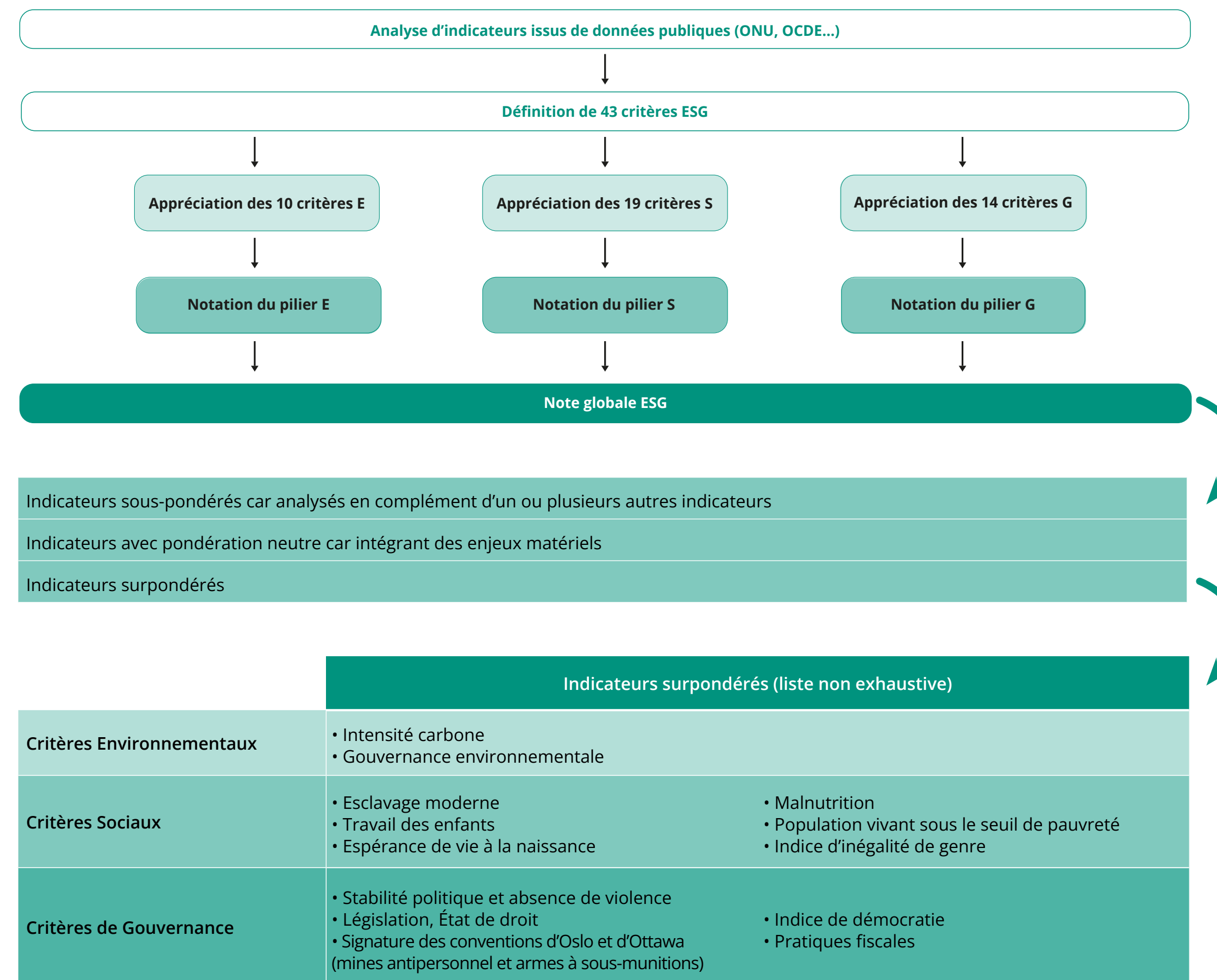
Le modèle d'analyse des émetteurs souverains et assimilés s'appuie essentiellement sur des **indicateurs issus de bases de données publiques** telles que la Banque mondiale, l'Organisation des Nations unies ou l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Chaque pilier E, S et G est apprécié **en fonction de l'analyse de critères** qui sont eux-mêmes déterminés sur la base d'indicateurs.

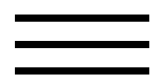
Plusieurs limites inhérentes au système de notation quantitatif ont été relevées, parmi lesquelles :

- les effets de seuil et l'impact de l'évolution du périmètre des pays étudiés ;
- le décalage temporel lié à la disponibilité des données ;
- la prise en compte incomplète de tous les aspects ESG d'un pays et de ses spécificités ;
- la non-prise en compte du risque politique ;
- la non-prise en compte des facteurs purement exogènes ;
- la dépendance à la qualité et à la disponibilité des données ;
- la difficulté à quantifier certains paramètres en raison de leur nature (par exemple: le travail des enfants).

<sup>10</sup> Au sein des portefeuilles.  
<sup>11</sup> Dérivés et liquidités.

### Méthodologie d'analyse des émetteurs souverains et assimilés





### Méthodologie d'analyse des émetteurs privés

L'évaluation ESG des émetteurs privés est structurée autour d'une notation quantitative pouvant être complétée par une analyse qualitative de l'émetteur, dans des cas limités et clairement déterminés, notamment pour certaines valeurs dites « cœurs de portefeuille » ou pour des émetteurs non couverts par le modèle en raison d'une disponibilité insuffisante des données.

Outre les nouvelles notations découlant des besoins de la Gestion, les notations existantes sont actualisées a minima tous les deux ans (tous les ans pour les fonds ISR).

### Modèle interne quantitatif

Le modèle interne quantitatif est issu d'une réflexion engagée en 2022 visant à renforcer l'autonomie d'analyse et à limiter la dépendance aux notations ESG des fournisseurs externes.

Déployé opérationnellement en 2024, il résulte de la moyenne équipondérée de la note de chacun des piliers ESG.

- La note du pilier S est issue de Trucost.
- Les notes des piliers E et G sont calculées sur la base d'une moyenne pondérée des indicateurs composant chaque pilier.
- La pondération des indicateurs est définie en fonction de leur criticité et de leur matérialité sectorielle, selon la classification GICS (Global Industry Classification Standard) de niveau 3.

### Analyse qualitative

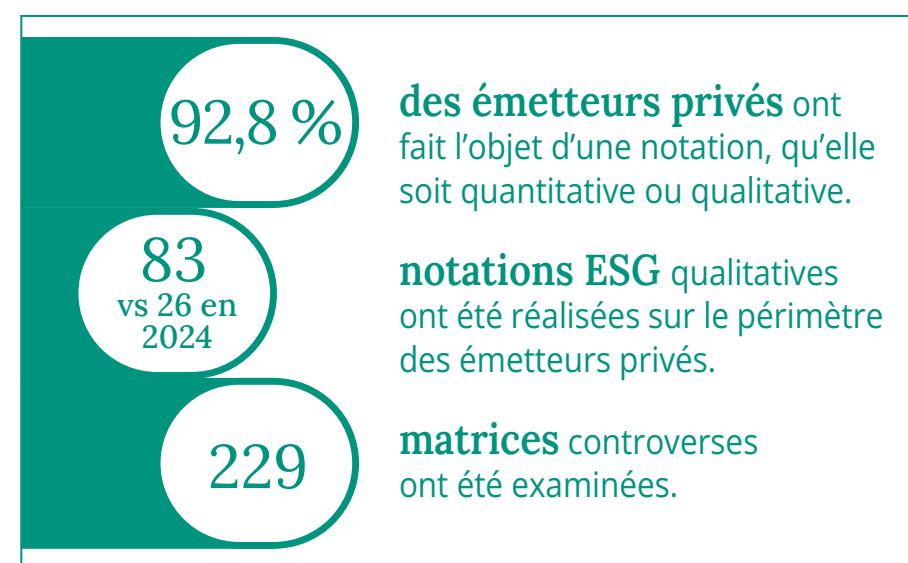
Les fiches d'analyse qualitative produites reposent essentiellement sur :

- l'étude de la documentation publiée par les émetteurs, notamment les rapports annuels, les rapports intégrés, les documents de référence, les rapports RSE ou les déclarations de performance extra-financière (DPEF), ainsi que les informations disponibles sur leur site internet ;
- les données climatiques fournies par un prestataire externe ;
- les échanges avec les entreprises menés dans le cadre du dialogue actionnarial ;
- une veille médiatique sur les sujets et enjeux extra-financiers, incluant les controverses, les tendances et les pratiques observées ;

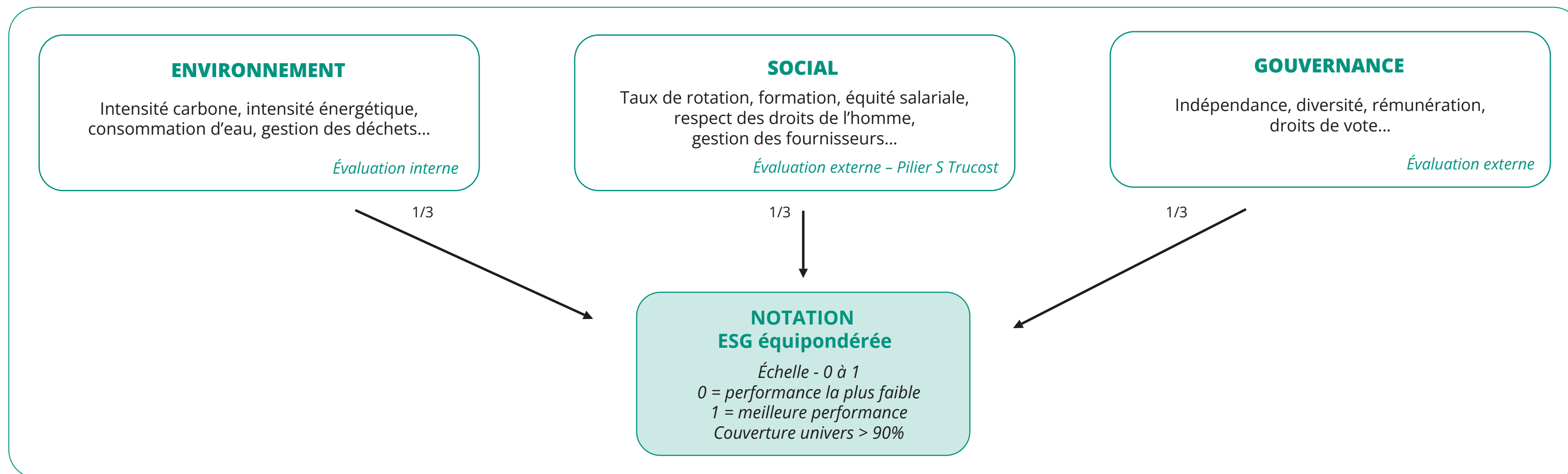
- les rapports et publications émanant de parties prenantes externes, telles que les fédérations professionnelles, les associations de consommateurs ou les organisations syndicales ;
- les données relatives aux controverses des émetteurs privés, fournies par un prestataire externe spécialisé, complétées par une matrice de matérialité élaborée en interne afin d'évaluer le niveau de risque associé.

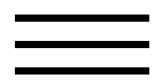
L'analyse des controverses constitue un élément essentiel pour appréhender la maîtrise des risques ESG par les émetteurs. Cette analyse est détaillée dans la [section 8](#).

## Les résultats 2025



### Modèle interne quantitatif





### Zoom sur les obligations ESG

Les obligations durables désignent dans ce rapport toutes les obligations émises pour financer un projet défini, à savoir : les obligations vertes, sociales et durables. Les obligations à performance ESG ne sont pas prises en compte dans cette catégorie.

À chaque investissement d'une nouvelle obligation identifiée comme durable, l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière procède à une notation initiale afin de confirmer ou d'infirmer le caractère durable de cette obligation. L'objectif est d'examiner de manière critique les caractéristiques de

l'émission et de prévenir tout risque d'écoblanchiment (*greenwashing*) de la part des émetteurs. Les analystes effectuent un contrôle annuel de la qualité du reporting et de l'allocation effective des financements jusqu'à l'échéance de l'obligation. Ainsi, le caractère durable d'une obligation peut être confirmé sur une année donnée puis remis en question l'année suivante.

En 2025, **210** notations ont été réalisées afin de vérifier le caractère durable des obligations (vs 183 en 2024).

Obligations ESG	Actif net au 31/12/2025 (en M €)	Poids dans les encours de Covéa Finance (en %)	Flux net sur l'année 2025 (en M €)
Obligations vertes	3 965,5	4,6 %	850,4
Obligations sociales	2 331,9	2,7 %	203,7
Obligations durables	458,7	0,5 %	94,7
<b>Sous-total obligations durables</b>	<b>6 756,1</b>	<b>7,8 %</b>	<b>1 148,7</b>
Obligations à performance ESG	495,4	0,6 %	137,3
<b>Total</b>	<b>7 251,5</b>	<b>8,3 %</b>	<b>1 286,0</b>

Source : Covéa Finance au 31/12/2025

→ À fin 2025, Covéa Finance détient **7 251,5 M €** d'obligations ESG, soit une hausse de **1 286 M €** par rapport à 2024.

→ Ces investissements représentent ainsi **8,3 %** des encours, contre **7,1 %** en 2024.

#### OBLIGATIONS VERTES/SOCIALES

Financement de projets ou activités à bénéfice E ou S.

- Pas de label européen reconnu à ce jour.
- Des référentiels de place encadrant l'émission - *Green Bond Principles* et *Social Bond Principles*.
- Vérification externe courante mais volontaire.

#### OBLIGATIONS DURABLES

Financement de projets existants, en développement ou nouveaux, identifiables et qualifiés de durables.

- Contribution positive à un objectif de développement durable (social ou environnemental).

#### OBLIGATIONS À PERFORMANCE ESG

Coupon augmenté ou diminué pour l'atteinte des objectifs spécifiques de performance ESG.

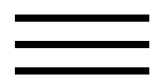
- Pas de projet ciblé.
- Mécanisme d'incitation des sociétés à atteindre leurs objectifs afin de bénéficier d'une diminution de leur coût de financement.

### Focus sur les bailleurs sociaux

Les investissements réalisés auprès des bailleurs sociaux participent activement aux objectifs ESG en répondant à des enjeux sociaux majeurs, comme l'accès au logement. Ils constituent ainsi un levier clé de contribution à l'impact social mesurable des investissements. Réalisés en 2020 et 2021, ces investissements s'inscrivent sur des maturités longues, avec une durée moyenne de 18,28 ans. Le capital restant dû est réparti entre neuf bailleurs sociaux distincts, dont sept relèvent du groupe Action Logement, sous la tutelle de l'État français.

Investissements crédit auprès des bailleurs sociaux	Total
Valorisation en M € au 31/12/2025	122,5
Poids dans les encours totaux de Covéa Finance (en %)	0,1 %
Valorisation en M € au 31/12/2024	134
Poids dans les encours totaux de Covéa Finance (en %)	0,2 %

Source : Covéa Finance au 31/12/2025



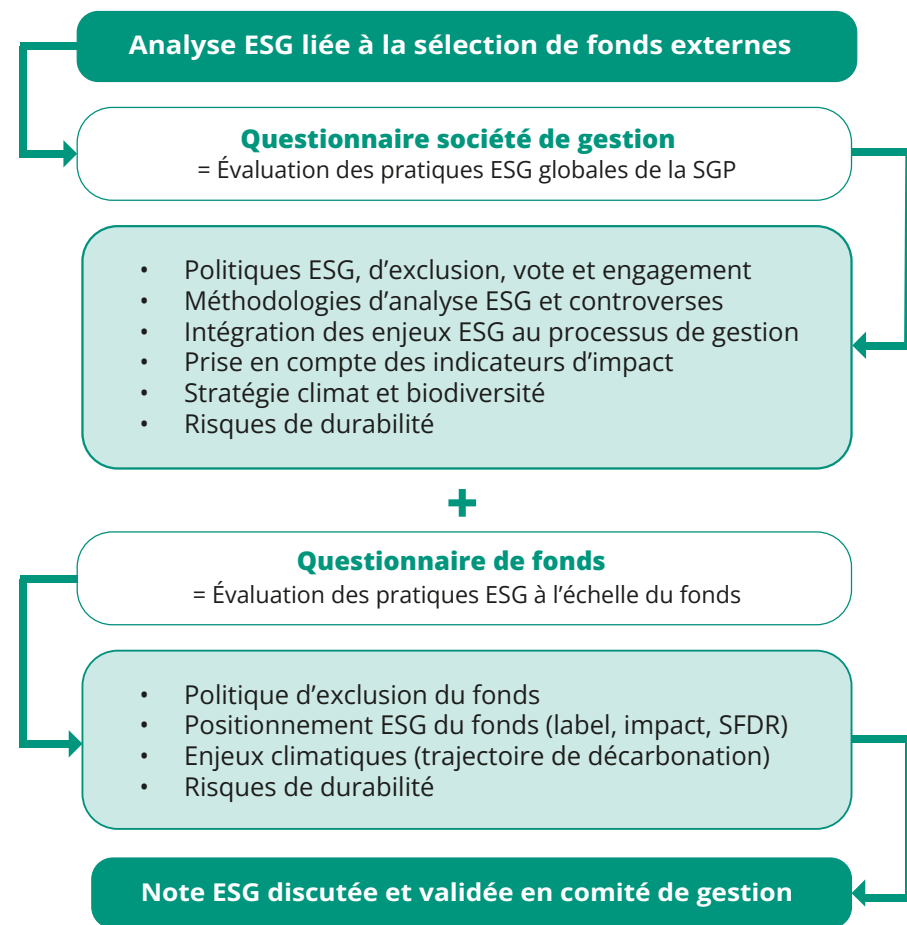
### Méthodologie d'analyse des poches<sup>12</sup> OPC

#### OPC internes

Pour les OPC internes gérés par Covéa Finance, une analyse ESG est réalisée à travers la transparence qui permet de reconstituer ligne à ligne les actifs détenus dans un portefeuille et de réaliser des analyses ESG à l'échelle des émetteurs. Dans le tableau présenté en [section 1](#), seule une transparence sur un niveau a été effectuée. Après transparence, le poids des OPC internes représente **0,5 %** des encours à fin 2025 contre **10,8 %** avant transparence.

#### OPC externes

Pour les OPC externes, la Multigestion intègre l'analyse ESG à travers deux questionnaires envoyés aux sociétés de gestion externes : le *questionnaire société de gestion* et le *questionnaire de fonds*. Les réponses aux questionnaires sont analysées et donnent lieu à une notation discutée et validée en comité de gestion.

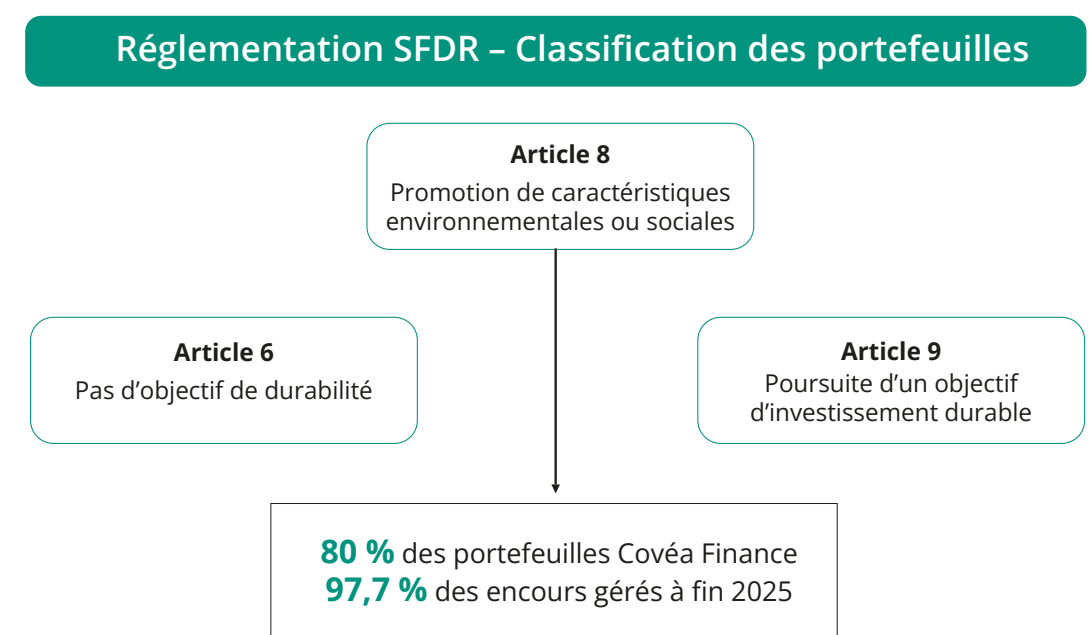


12. Lignes OPC détenues dans les portefeuilles (mandat ou OPC).

### Positionnement extra-financier des fonds

#### Classification SFDR et engagements en matière d'investissement durable

Dans le cadre du règlement SFDR, les portefeuilles sont classés en fonction de leur niveau d'ambition en matière de durabilité :



Source : Covéa Finance au 31/12/2025

Pour chacun des portefeuilles Article 8 SFDR, Covéa Finance a défini des indicateurs de durabilité en lien avec les caractéristiques E et S promues, ainsi qu'un taux minimal de couverture associé.

Parmi les **60** portefeuilles Article 8 SFDR, **23** ont formalisé un **engagement chiffré en matière d'investissement durable au sens de SFDR**.

La définition et le suivi de cet engagement reposent sur une **méthodologie dédiée**, développée par Covéa Finance, visant à démontrer la contribution effective des investissements à des objectifs environnementaux et/ou sociaux, dans le respect du principe de ne pas causer de préjudice significatif (DNSH - *Do No Significant Harm*) et des critères de bonne gouvernance.

La liste détaillée des produits financiers catégorisés selon SFDR figure en [annexe](#).

Depuis 2018, Covéa Finance propose une gamme de quatre fonds répondant à des préoccupations environnementales :

**Covéa Aeris**  
Atténuer le changement climatique et améliorer la qualité de l'air. Fonds investi sur des valeurs dont l'activité présente une faible intensité carbone ou ayant un impact favorable sur la qualité de l'air en raison de leur implication dans la réduction des polluants atmosphériques.

**Covéa Aqua**  
Préserver l'eau et sa qualité. Fonds investi sur des sociétés répondant aux enjeux de la maîtrise de la consommation et de la pollution de l'eau.

**Covéa Solis**  
Accompagner la transition énergétique. Fonds investi sur des sociétés potentiellement fortement émettrices de gaz à effet de serre, capables de faire évoluer leur modèle économique afin d'engager une transition énergétique, par le recours à des énergies plus propres, l'amélioration de l'efficacité énergétique ou encore la fourniture de services de mobilité durable.

**Covéa Terra**  
Produire et consommer de façon responsable. Fonds investi sur des sociétés en fonction de leur implication dans des actions favorables à l'environnement, notamment leur vision responsable de la chaîne alimentaire, du gaspillage, du retraitement des déchets et de l'économie circulaire.

#### Approche ESG mise en œuvre au sein des fonds labellisés

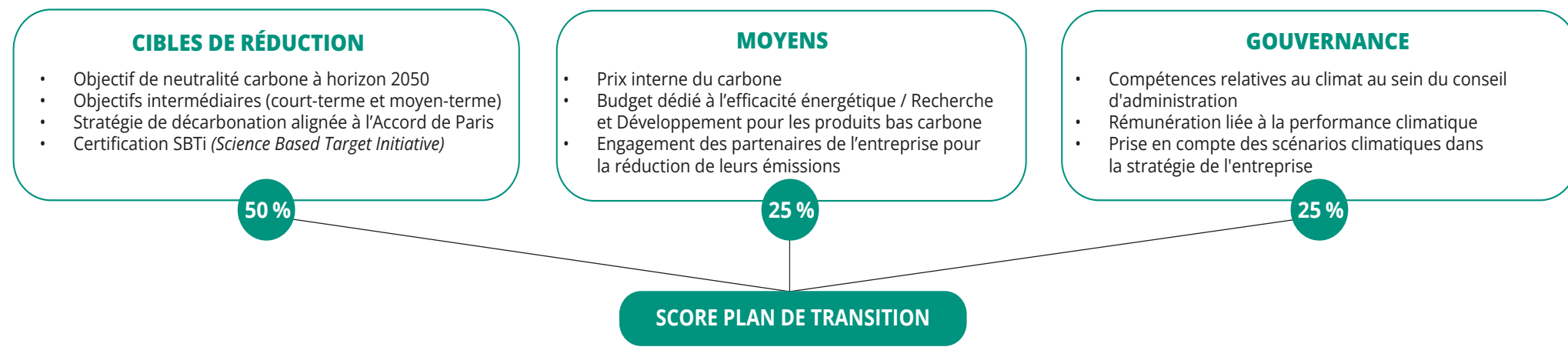
Les fonds Covéa Flexible ISR, Covéa Actions Solidaires ainsi que les fonds à thématique environnementale Covéa Terra, Covéa Aqua et Covéa Aeris privilégient une approche dite « *best-in-universe* », en sélectionnant principalement les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier.

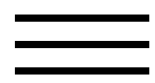
Le fonds Covéa Solis adopte une approche dite « *best-effort* », qui privilégie les émetteurs démontrant une amélioration de leurs pratiques et de leurs performances ESG dans le temps. Ce fonds privilégie des sociétés impliquées dans la transition énergétique.



#### Zoom sur l'analyse des plans de transition pour les fonds labellisés ISR

Covéa Finance a développé un modèle d'évaluation des plans de transition afin d'assurer la conformité avec cette nouvelle exigence du référentiel du label ISR. L'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière a réalisé **65** analyses de plans de transition en 2025.





### Politique d'exclusion

La politique d'exclusion<sup>13</sup> de Covéa Finance s'inscrit dans la continuité de son engagement à prendre en compte de manière progressive les critères ESG dans son processus d'investissement. Elle fait l'objet d'une révision annuelle.

Cette politique d'exclusion se décline en :

- exclusions normatives (armes interdites);
- exclusions sectorielles (tabac, jeux d'argent et paris) et thématiques (charbon thermique, pétrole et gaz non conventionnels);
- exclusions issues de la gestion des controverses (traitées en [section 8](#)).

La politique d'exclusion est complétée par des exclusions spécifiques en conformité avec la réglementation applicable sur certains fonds et avec les exigences de certains labels pour les fonds labellisés concernés (ISR, Greenfin, Finansol). En cas d'écart de seuil entre la politique d'exclusion de Covéa Finance et les exigences de la réglementation ou des labels, le seuil le plus strict s'applique pour les fonds concernés.

Les résultats de la mise en œuvre de la politique d'exclusion sont détaillés en [section 5](#), relative à l'exposition aux combustibles fossiles.

**EXCLUSIONS NORMATIVES**

- **Armes biologiques** - Loi n° 72-467 du 9 juin 1972
- **Armes chimiques** - Convention de Paris (1993)
- **Armes à sous-munitions (ASM)** - Convention d'Oslo (2008)
- **Mines antipersonnel (MAP)** - Convention d'Ottawa (1997)

**EXCLUSIONS SECTORIELLES & THÉMATIQUES**

- **Tabac** - exclusion totale des producteurs, transformateurs de tabac, y compris pour les cigarettes électroniques.
- **Jeux d'argent et de paris** - entreprises réalisant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires.
- **Charbon thermique** - échéancier interne de désengagement (seuils absolus et relatifs) + exclusion des nouvelles capacités charbon.
- **Pétrole et gaz non conventionnels** - Gaz de schiste, sables bitumineux, méthane houiller, pétrole extra lourd puis pétrole et gaz produits en Arctique à partir de 2026, seuil dégressif et sortie totale en 2030.

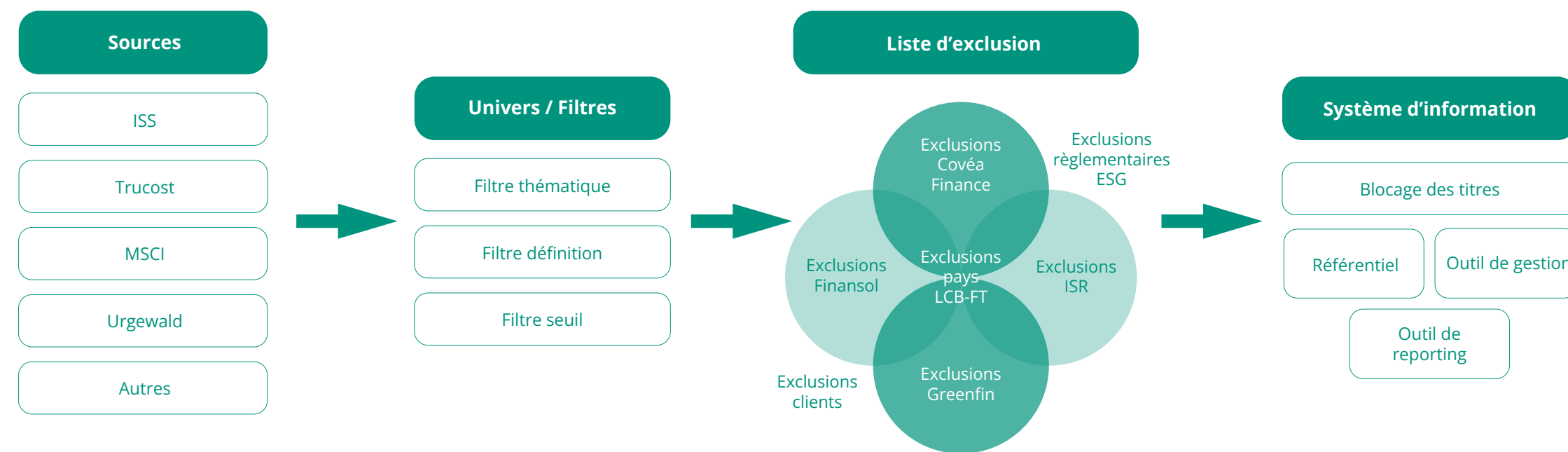
**EXCLUSIONS ISSUES DE LA GESTION DES CONTROVERSES**

+

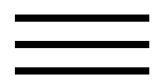
EXCLUSIONS FONDS LABELLISÉS (ISR, Greenfin, Finansol)

EXCLUSIONS FUND NAMING Pour les fonds concernés

Afin d'assurer la mise en œuvre effective de la politique d'exclusion, Covéa Finance a mis en place un processus interne dédié, couvrant sa mise à jour, les dispositifs de contrôle et les mécanismes de blocage.



<sup>13</sup> La politique d'exclusion et son annexe sont disponibles sur le [site internet](#) de Covéa Finance.



De manière plus générale, le dialogue actionnarial est privilégié auprès des entreprises, plutôt que l'exclusion, comme axe de promotion de pratiques plus responsables dans une démarche constructive d'accompagnement. Cette partie est développée en [section 4](#).

Dans le cadre de la politique d'exclusion, des exceptions et des dérogations peuvent être accordées de manière strictement encadrée. Elles font systématiquement l'objet d'une validation par le comité des controverses et de l'engagement investisseur (CCEI).

### Exclusions issues de la gestion des controverses

Selon la matérialité de la controverse critique identifiée, un émetteur peut être maintenu en portefeuille à l'issue d'une analyse approfondie, éventuellement complétée par un dialogue. Toute exception ou dérogation à la politique d'exclusion repose sur une analyse documentée, incluant une recherche approfondie

et, le cas échéant, un dialogue ciblé sur la thématique concernée (collecte d'informations et engagement de l'émetteur).

Ces analyses, assorties d'une recommandation, sont soumises à la décision du CCEI, lequel peut statuer sur le désinvestissement du titre, son maintien en statut de blocage ou sa sortie de la liste d'exclusion.

Covéa Finance s'engage à respecter sa politique d'exclusion pour tous ses OPC et mandats, pour tout investissement direct en actions ou obligations d'entreprise (**27,73 %** des encours de Covéa Finance à fin 2025).

### Exclusions liées aux combustibles fossiles

Exclusions	Cas de dérogation	Dialogue conjoint entre l'Analyse Financière et Extra-Financière et la Gestion
Charbon thermique	Prise d'engagements clairs, publics et vérifiables visant à ramener leur exposition en dessous de ces seuils d'ici fin 2030.	<b>Objectif</b> : vérifier la réduction effective de leur exposition et le respect de leurs engagements. <b>Fréquence</b> : au minimum une fois par an.
Pétrole et gaz non conventionnels	Prise d'engagements clairs, publics et vérifiables visant à ramener leur exposition en dessous de ces seuils d'ici fin 2026. Émetteur dépassant les seuils lorsque le poids de ces activités demeure limité au regard de son chiffre d'affaires.	<b>Objectif</b> : vérifier la réduction effective de leur exposition, le respect de leurs engagements et l'existence éventuelle de projets d'expansion. <b>Fréquence</b> : au minimum une fois par an.

### Engagements de place et adhésions à des chartes et labels

#### Adhésions à des chartes et initiatives de place

#### Principes pour l'investissement responsable (PRI)

Depuis 2020, Covéa Finance est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) via le groupe Covéa, et contribue ainsi à ses rapports.

En adhérant aux PRI, Covéa s'engage sur six grands principes :

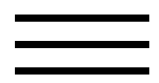
- 1 Prendre en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement
- 2 Être un investisseur actif et prendre en compte les questions ESG dans les politiques et pratiques d'actionnaires
- 3 Demander aux entités dans lesquelles il investit de publier des informations appropriées sur les questions ESG
- 4 Favoriser l'acceptation et l'application des principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs
- 5 Travailler ensemble pour accroître l'efficacité dans l'application des principes
- 6 Rendre compte individuellement des activités et des progrès dans l'application des principes

#### Actions collectives du CDP

Covéa Finance soutient l'initiative du CDP, une organisation mondialement reconnue dans le domaine de la transparence des données environnementales. Aussi, chaque année, Covéa Finance est partie prenante des actions collectives du CDP, en tant que signataire de courriers adressés à des entreprises détenues dans ses portefeuilles. Ces courriers visent à inciter les entreprises à améliorer leur transparence en matière de données extra-financières sur des thématiques ciblées comme le climat, l'eau et la forêt. La récolte de ces données alimente la base de données mondiale du CDP, qui couvre près de deux tiers de la capitalisation boursière mondiale. Cette initiative permet à Covéa Finance d'approfondir ses connaissances et de suivre les risques liés au changement climatique et à la biodiversité, tout en nourrissant les travaux à destination des gérants.

#### Coalition pour une Transition Juste

En juillet 2021, Covéa Finance a rejoint la coalition pour une Transition Juste. Il s'agit d'une plateforme collaborative initiée par *Finance for Tomorrow*, désormais placée sous l'égide de l'Institut de la Finance Durable (IFD). Cette initiative rassemble des gestionnaires et des détenteurs d'actifs français autour d'un objectif commun : promouvoir auprès des entreprises le concept de Transition Juste, afin de favoriser une meilleure prise en compte des risques et opportunités sociaux associés à la transition vers un monde bas-carbone. Les analystes de Covéa Finance participent activement au groupe de travail sectoriel dédié à l'énergie. Dans un premier temps, ces travaux ont consisté à établir un état des lieux de l'avancement des entreprises du secteur en matière de « transition juste ». Dans cette perspective, Covéa Finance a contribué, aux côtés des autres membres de la coalition, à la conduite de dialogues actionnariaux auprès de plusieurs entreprises ciblées du secteur de l'énergie, sur la base d'un questionnaire élaboré collectivement.



À l'issue de ces travaux, les membres de la coalition ont développé une grille de sensibilisation pour la Transition Juste, composée de seize indicateurs synthétisant les principales recommandations à la suite des échanges avec les émetteurs. Cette grille constitue désormais un outil opérationnel de référence pour poursuivre et structurer le dialogue avec les entreprises sur les enjeux liés à la Transition Juste.

### Participation à des groupes de travail et associations de place

Covéa Finance contribue aux débats de place à travers sa participation aux travaux des différentes associations et fédérations professionnelles. Par ailleurs, Covéa Finance a contribué, en 2025, à l'élaboration d'une note de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE) consacrée à l'engagement actionnarial.

Fédérations professionnelles / Associations	Participation de Covéa Finance
Association Française de la Gestion d'Actifs (AFG)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commission investissement responsable</li> <li>Plénière investissement responsable</li> <li>Groupe de travail Transition Juste</li> </ul>
France Assureurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de travail ESG Climat</li> <li>Groupe de travail Reporting Durabilité</li> </ul>
Paris Europlace dont Institut de la Finance Durable (IFD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collège des investisseurs</li> </ul>
Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de travail Transition Juste</li> </ul>

### Contributions à des enquêtes et questionnaires de place

Covéa Finance contribue aux enquêtes et questionnaires initiés par les fédérations professionnelles et les régulateurs. L'ajout de questionnaires spécifiques aux enquêtes et exercices habituels reflète une intensification notable de l'activité législative et réglementaire concernant le reporting extra-financier.

À titre d'exemple, Covéa Finance a répondu, en 2025, aux questionnaires et enquêtes suivants :

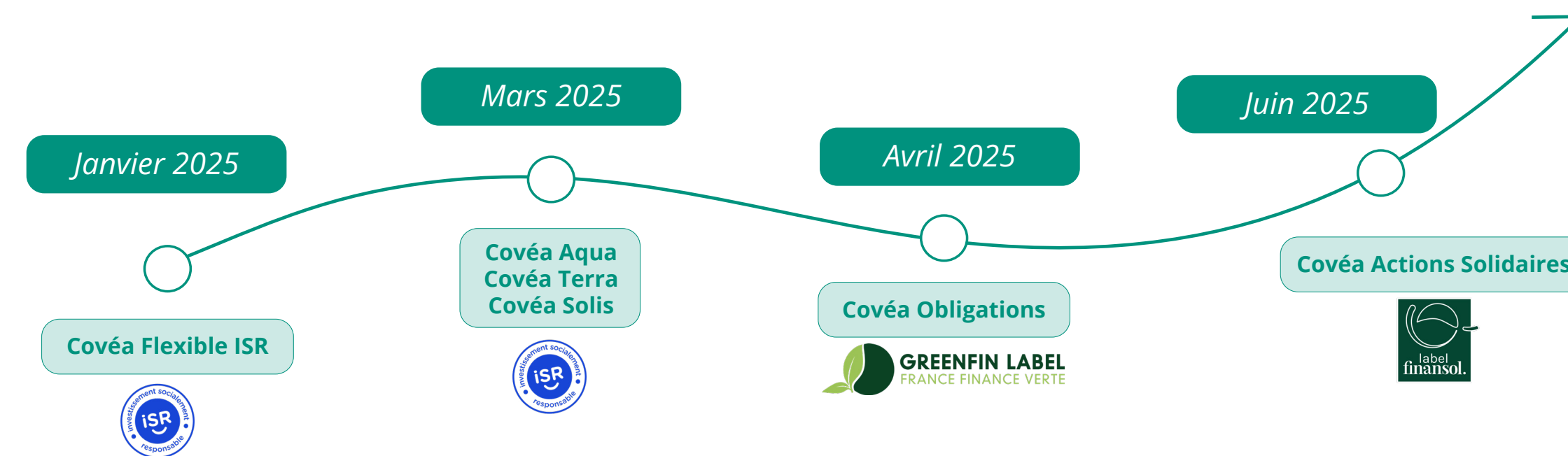
Institutions	Questionnaires / Enquêtes
Association Française de la Gestion d'Actifs (AFG)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire sur l'investissement responsable</li> <li>Enquête sur les encours SFDR</li> <li>Enquête sur l'exercice des droits de vote</li> </ul>
Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (IOSCO)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquête sur les indices ESG</li> </ul>

En ce qui concerne les questionnaires assurantiels, Covéa Finance est amenée à contribuer, sur son périmètre, pour le groupe Covéa.

Chacun de ces exercices a contribué à améliorer les réflexions, au regard des pratiques de place, dans un objectif de transparence accrue, mais aussi de façon très opérationnelle avec la volonté d'améliorer les méthodologies d'analyse dans une matière encore mouvante.

### Adhésions à des labels

À fin 2025, Covéa Finance compte quatre fonds labellisés ISR, un fonds labellisé Greenfin ainsi qu'un fonds labellisé Finansol.



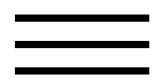
#### Zoom sur le label ISR V3

2025 a été une année charnière, marquée par des évolutions majeures sur le label ISR, qui se sont traduites par des exigences plus élevées, notamment en matière :

- d'exclusions : abaissement de seuil pour le charbon à 5 % au lieu de 15 % dans la politique d'exclusion Covéa Finance et ajout de nouveaux critères (intensité carbone par production d'électricité);
- de sélectivité : seuil passant de 20 à 25 % en 2025. Il devra être porté à 30 % en 2026;

- de reporting : calcul et suivi des 14 principales incidences négatives (dites PAI);
- d'engagement : mise en place d'un dialogue avec une obligation de résultats sur les plans de transition climatique des entreprises.

Le périmètre des fonds Covéa Finance labellisés ISR a été ajusté à l'issue du processus de revue réalisé en vue du passage à cette nouvelle version du label. Ainsi, deux fonds précédemment labellisés ISR n'ont pas été reconduits dans le périmètre 2025.



### Label Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'objectif principal du label ISR, soutenu par les pouvoirs publics français, est de distinguer les fonds d'investissement investis auprès d'émetteurs

dont la stratégie et les pratiques de gestion répondent aux enjeux de développement durable. L'attribution de ce label reconnaît officiellement le caractère ISR des fonds, qui implique une réduction systématique et contraignante de l'univers d'investissement, au terme d'un processus d'audit strict effectué par un organisme certificateur indépendant.

À fin décembre 2025, Covéa Finance gère **4** fonds labellisés ISR :

- Covéa Flexible ISR : labellisé en 2019, il s'adapte aux différentes configurations de marché et permet une flexibilité totale entre actions et produits de taux ;
- Covéa Terra, Covéa Solis et Covéa Aqua, labellisés au début de l'année 2022, sont trois des quatre fonds de la gamme à thématique environnementale.



### Label Finansol

Le fonds Covéa Actions Solidaires a obtenu le label Finansol en juin 2021. Créé en 1997 pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne, ce label atteste du caractère solidaire

d'un produit financier.

Le reporting annuel des produits labellisés Finansol sert également à la consolidation des données sur l'épargne solidaire et sur les effets des mécanismes de partage et de financement. Ces données sont donc au cœur des productions de l'Observatoire de la finance à impact social.

En 2025, des actions de dialogue ont été menées avec l'ensemble des **5** organismes solidaires présents au sein du portefeuille de Covéa Actions Solidaires, traduisant une démarche active de suivi et d'accompagnement des investissements à impact. Ces échanges ont permis d'aborder, avec chaque organisme, plusieurs thématiques clés, parmi lesquelles :

- l'adaptation des solutions de financement aux besoins et aux capacités de remboursement du bénéficiaire ;
- la compatibilité des objectifs de rendement financier avec la nature des activités à impact social et environnemental financées ;
- les exigences limitées de garanties personnelles demandées à l'emprunteur ;
- le financement d'entreprises ou de projets dont l'accès au financement traditionnel serait resté limité, voire impossible, sans l'intervention de financeurs solidaires ;
- la mise à disposition d'indicateurs de suivi en matière de réalisation, de résultat et d'impact social pour chaque investissement solidaire.

Au-delà des questions relatives au label Finansol, ces échanges ont également constitué une opportunité d'approfondir des sujets spécifiques à l'activité et au modèle économique de chaque organisme solidaire.



### Label Greenfin

Le fonds Covéa Obligations est labellisé Greenfin depuis mai 2024. Créé par le ministère de la Transition écologique, le label Greenfin atteste que les

investissements réalisés financent des projets relevant d'« éco-activités ». Il se distingue notamment par l'exclusion stricte des entreprises actives dans les énergies fossiles. Le référentiel du label s'appuie par ailleurs sur des cadres reconnus, tels que la taxonomie européenne et le standard européen sur les obligations vertes (EU *Green Bond Standard* – EU GBS). Dans ce cadre, Covéa Finance a analysé **124** valeurs en 2025 (contre 68 en 2024) selon un format d'analyse spécifiquement adapté au référentiel Greenfin. Cette couverture permet d'évaluer le respect des critères d'exclusion ainsi que le rattachement des projets financés aux éco-activités du label et/ou leur alignement avec la taxonomie européenne ou le standard européen sur les obligations vertes (EU GBS).



① Démarche générale

② Moyens internes

③ Gouvernance ESG

④ Stratégie d'engagement

⑤ Taxonomie et combustibles fossiles

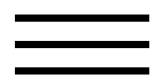
⑥ Accord de Paris

⑦ Biodiversité

⑧ Gestion des risques ESG

# 2

## MOYENS INTERNES



## Moyens internes

### Des équipes mobilisées

Covéa Finance renforce chaque année les moyens humains consacrés à la durabilité.

À fin 2025, le poids moyen des ETP (équivalents temps plein) consacrés à la durabilité est de **11** collaborateurs, soit **6,4 %** des effectifs de Covéa Finance.



#### Zoom sur les équipes Covéa Finance

##### Analyse Financière et Extra-Financière

L'équipe est composée d'un responsable et **12** analystes, parmi lesquels **92 %** disposent d'une certification ESG reconnue (AMF Finance durable combinée au CFA ESG ou au CESGA\*).

Cette équipe pluridisciplinaire incarne l'approche transversale portée par Covéa Finance, dans laquelle l'analyse ESG vient enrichir et compléter l'analyse financière traditionnelle afin de renforcer la qualité de l'évaluation des investissements. Les missions de l'équipe s'articulent autour de deux axes majeurs :

- **l'analyse financière approfondie** : évaluation des opportunités d'investissement, contribution aux comités transverses (banque, énergie, matières premières) et participation aux travaux des PEF en étroite collaboration avec l'ensemble des équipes de Gestion ;
- **l'intégration des enjeux ESG dans une approche globale** : identification des risques et opportunités extra-financiers à travers une veille réglementaire continue, l'accompagnement des mises en conformité réglementaires et le soutien à la stratégie ESG interne. L'équipe conduit la majorité des évaluations extra-financières, matérialisant la mise en œuvre des trois politiques ESG de Covéa Finance.

##### Gestion

Les équipes de Gestion sont composées de **36** membres répartis en différents pôles : Actions Internationales, Actions Europe, Taux et Multigestion. Au sein de leurs missions quotidiennes, ils intègrent pleinement les critères ESG dans les processus d'investissement, notamment à travers :

- la gestion des fonds et mandats relevant de l'Article 8 ;
- le respect des règles de gestion ESG ;
- la gestion des fonds labellisés et des fonds à thématiques environnementales ;
- l'analyse ESG des sociétés de gestion de portefeuilles et des fonds externes.

Au-delà des équipes d'Analyse et de Gestion, de **nombreuses équipes et pôles contribuent également à la stratégie ESG de Covéa Finance** :

- le pôle Veille Stratégique, la Conformité, le Juridique et le Contrôle Interne, impliqués dans le suivi et l'implémentation des diverses réglementations en lien avec la durabilité (SFDR, dénomination des fonds, etc.) ;
- l'équipe Reporting contribue au traitement et à l'exploitation des données ESG ;
- le pôle Système d'Information, mobilisé dans le cadre du projet Finance Durable de Covéa Finance (cf. [Zoom sur le projet finance durable](#)) ;
- l'équipe RSE œuvrant à l'alignement des démarches RSE et ESG ;
- l'équipe Contrôle des Risques structurant les travaux sur les risques de durabilité.

En complément de ces dispositifs, Covéa Finance, à travers l'équipe Veille Stratégique, entretient une collaboration étroite avec l'équipe ESG de la Direction Générale des Investissements du Groupe Covéa, favorisant une cohérence globale des approches.

\*Certified ESG Analyst.

### Accompagnement des collaborateurs

Covéa Finance accompagne depuis 2022 ses collaborateurs dans l'appropriation des enjeux ESG. Cette démarche illustre la volonté de Covéa Finance d'offrir à ses collaborateurs un socle commun de connaissances sur le sujet, propice à l'échange et à l'intégration renforcée de ces problématiques à tous les niveaux de l'organisation. L'intégration de l'ESG dans les processus d'investissement constitue un **projet transverse**, auquel toutes les équipes sont susceptibles de contribuer.

Cet accompagnement repose sur deux leviers :

- d'une part, les formations permettant de transmettre nos philosophies de gestion, d'accompagner la stratégie, et les mutations de la société : c'est le rôle de **l'université interne**.
- d'autre part, l'accès à des formations individuelles et certifiantes comme la finance durable, c'est le rôle du **Plan de développement des compétences**.

### Université interne

Chez Covéa Finance, l'université interne permet de mettre en exergue les valeurs de l'entreprise :

- transmettre la culture et les savoirs ;
- partager les expertises entre formateurs et collaborateurs ;
- s'enrichir en développant les compétences individuelles et collectives.

À ce titre, l'université interne a intégré en 2024 la finance durable à travers une **formation digitale conçue en interne**. Celle-ci s'inscrit dans un parcours de formation accessible à l'ensemble des collaborateurs de la Direction des Gestions, ainsi qu'aux équipes support contribuant à la gestion et au contrôle, dès six mois d'ancienneté.

Ce module dédié à la finance durable permet aux collaborateurs de :

- comprendre le positionnement de l'Analyse Financière et

- Extra-Financière dans le traitement des données ESG, ainsi que ses interactions avec les autres métiers de la société ;
- connaître les différentes politiques ESG et les rapports associés ;
- appréhender le processus de labellisation des fonds.

### Certification Finance Durable de l'AMF

Depuis la création de la Certification Finance Durable par l'AMF, Covéa Finance encourage l'ensemble des équipes de la Direction des Gestions, ainsi que les métiers de support et de contrôle à la gestion, à se présenter à l'examen. Dans cette continuité, la Certification Finance Durable, au même titre que la Certification AMF, a été intégrée en 2024 au parcours « Philosophie de gestion et processus d'investissement » de l'université interne, afin de conforter le socle de connaissances communes sur les enjeux de la finance durable.

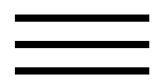
En 2025, **13** collaborateurs ont obtenu la Certification Finance Durable de l'AMF, portant à **90** le nombre total de collaborateurs certifiés au sein de Covéa Finance.

Parmi les **62** collaborateurs de la Direction des Gestions, des Recherches et de la Négociation, **57** disposent désormais de la certification, soit **92%** de cette population cible, témoignant du fort niveau d'appropriation des enjeux ESG par les équipes.

### CFA ESG

Dans le cadre du Plan de développement des compétences validé chaque année, Covéa Finance poursuit l'accompagnement des collaborateurs souhaitant obtenir le CFA ESG. En 2025, les demandes de certification ont été étendues aux équipes de contrôle, rendant ainsi cet examen plus accessible.

À ce jour, **14** collaborateurs disposent de cette certification et équivalent, dont **2** nouveaux certifiés en 2025. Cette initiative sera poursuivie en 2026.

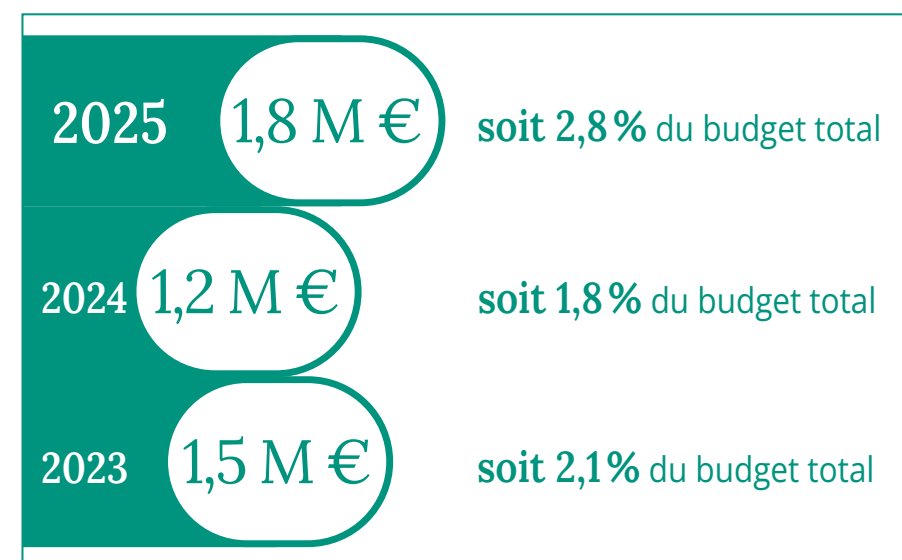


### Moyens financiers

Outre les moyens humains, Covéa Finance mobilise des moyens financiers consacrés à la durabilité.

Pour l'année 2025, le budget attribué aux données ESG et aux prestataires externes est de **1,8 M €**, soit **2,8 %** du budget total de Covéa Finance.

Ce budget prend en compte les fournisseurs et prestataires de données externes ainsi que les frais liés à la labellisation des fonds, le tout pour un total de **0,819 M €** du budget ESG.

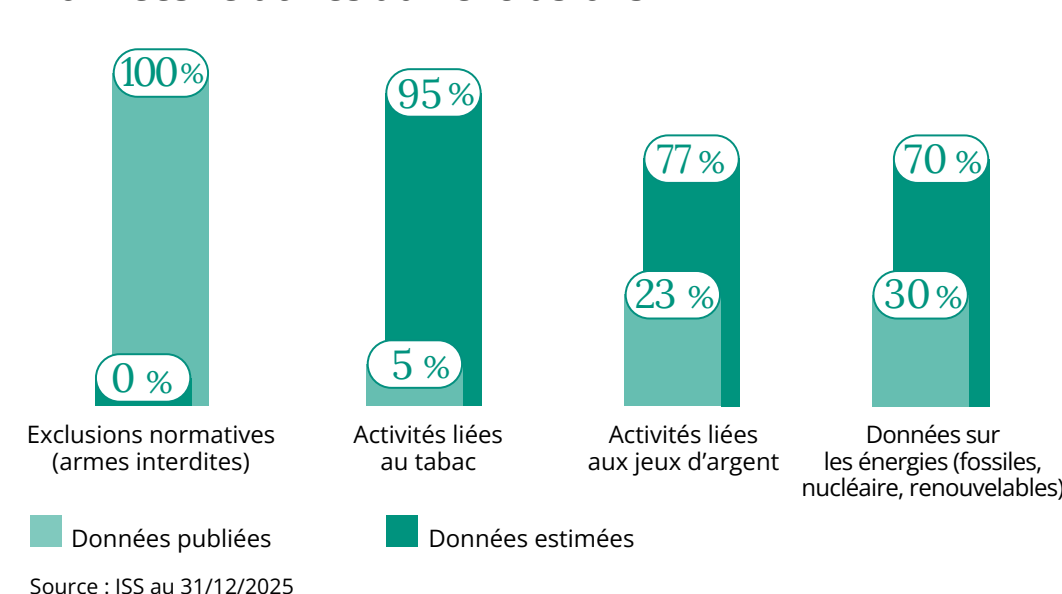


### Données et prestataires

Le sujet des données est devenu, au fil des années, une préoccupation majeure pour les investisseurs qui doivent pouvoir appuyer leur stratégie d'investissement et leurs décisions sur des informations stables et fiables. Face à l'afflux de données, les chiffres publiés doivent conserver leur cohérence, aussi, une approche critique dans l'utilisation des données externes est privilégiée.

Au cours de l'année 2025, les contrôles mis en œuvre, associés aux travaux d'analyse, ont permis de renforcer la connaissance de la typologie des données ESG ainsi que leur disponibilité. Ces approfondissements ont contribué à alimenter des échanges constructifs avec les fournisseurs de données, afin de garantir à la fois la qualité de ces données (exactitude des données publiées, cohérence des données estimées, hiérarchisation entre données publiées et estimées) et l'amélioration des taux de couverture au niveau des univers analysés.

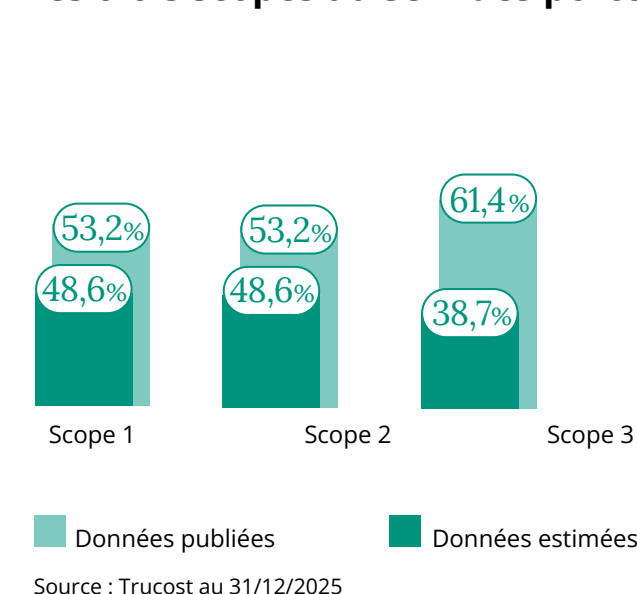
#### Répartition des données publiées par ISS et Trucost



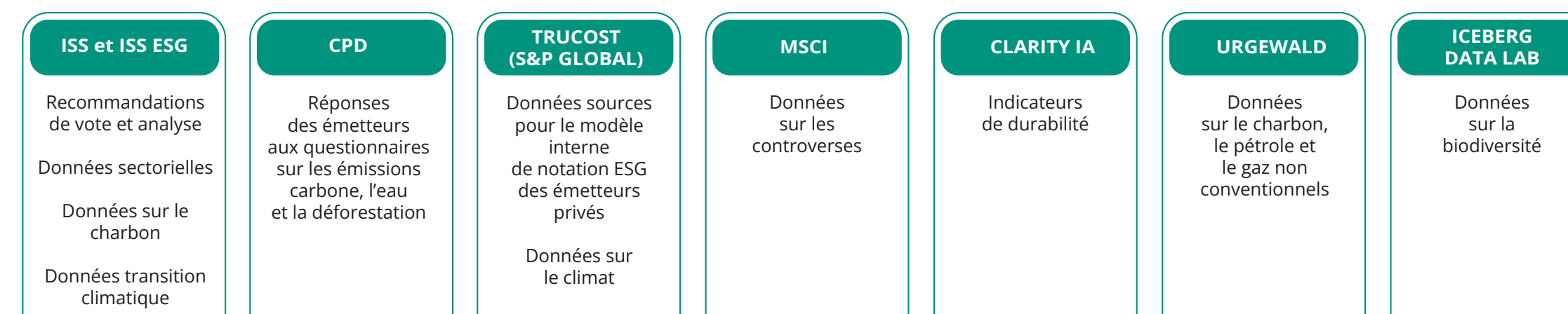
Covéa Finance demande par ailleurs à ses prestataires (ISS et Trucost) de lui fournir la répartition entre les données publiées par les émetteurs et les données estimées.

**Avertissement :** certains indicateurs reposent partiellement sur des estimations. Les méthodologies ESG demeurent en évolution et les données publiées doivent être interprétées au regard de ces limites méthodologiques.

#### Part des données carbone publiées vs estimées sur les trois scopes au sein des portefeuilles Covéa Finance



#### Prestataires ESG par type de données



#### Zoom sur le projet Finance Durable

Le projet Finance Durable de Covéa Finance, visant à organiser le traitement et la diffusion des données ESG à travers l'ensemble de la chaîne de valeur, a été initié en 2023 et est entré dans sa phase finale en 2025.

Les développements informatiques internes se sont poursuivis afin de finaliser les derniers modules encore en cours. Ceux-ci portaient notamment sur le contrôle, la correction et le traitement des données ESG, ainsi que sur l'intégration des nouvelles règles de conformité liées à la mise à jour du label ISR. Covéa Finance a également renforcé sa capacité de traitement des exclusions ESG par la souscription à un prestataire de services externe spécialisé.

L'année 2025 a par ailleurs permis de tester en conditions réelles le caractère pleinement opérationnel des développements engagés depuis 2023. Ces tests ont porté sur l'intégration des données brutes, leur traitement au sein du système d'information, ainsi que sur la diffusion des éléments calculés à partir de ces données (notes ESG des émetteurs privés et règles de conformité), à l'occasion de la mise à jour annuelle de fin 2025.



① Démarche générale

② Moyens internes

③ Gouvernance ESG

④ Stratégie d'engagement

⑤ Taxonomie et combustibles fossiles

⑥ Accord de Paris

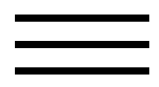
⑦ Biodiversité

⑧ Gestion des risques ESG

# 3

## PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG

au niveau de la gouvernance



## Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance

### Instances de gouvernance et de pilotage

Les instances de gouvernance de Covéa Finance se réunissent à intervalles réguliers pour superviser la mise en œuvre des attentes des clients et des politiques liées à l'ESG.

De plus, Covéa Finance rend compte et mène des travaux de réflexion sur les enjeux ESG avec son principal client et actionnaire, le groupe Covéa, à travers la participation directe de Covéa Finance à des comités Groupe :

- Comité des investissements durables ;
- Comité de coordination financière.

Compte tenu de l'évolution constante du cadre réglementaire, les membres du comité de direction et du comité exécutif opérationnel bénéficient d'informations régulières par la Veille Stratégique, la Conformité et l'Analyse Financière et Extra-Financière. Ces équipes leur communiquent les développements du cadre législatif et réglementaire ainsi que des contenus pédagogiques, leur permettant ainsi de maintenir constamment leur compréhension des enjeux extra-financiers.

### Dispositif de supervision de la stratégie ESG

Le dispositif de supervision interne de Covéa Finance est porté par les équipes Conformité et Contrôle Interne. Elles assistent les métiers dans leur démarche de qualité et s'assurent que la société tient ses engagements en matière extra-financière.

L'équipe Conformité accompagne les projets réglementaires liés aux aspects extra-financiers. Elle évalue l'impact de nouvelles règles et fournit des conseils et une assistance aux métiers. De surcroît, tous les documents commerciaux font objet d'un contrôle par la Conformité.

Le Contrôle Interne assure le contrôle de second niveau. Son objectif est de vérifier que les données ont été soumises à un contrôle de premier niveau robuste et formalisé par les équipes opérationnelles. L'équipe Contrôle Interne assiste également les métiers dans leur démarche de maîtrise des risques opérationnels et de non-conformité.

### Politique de rémunération

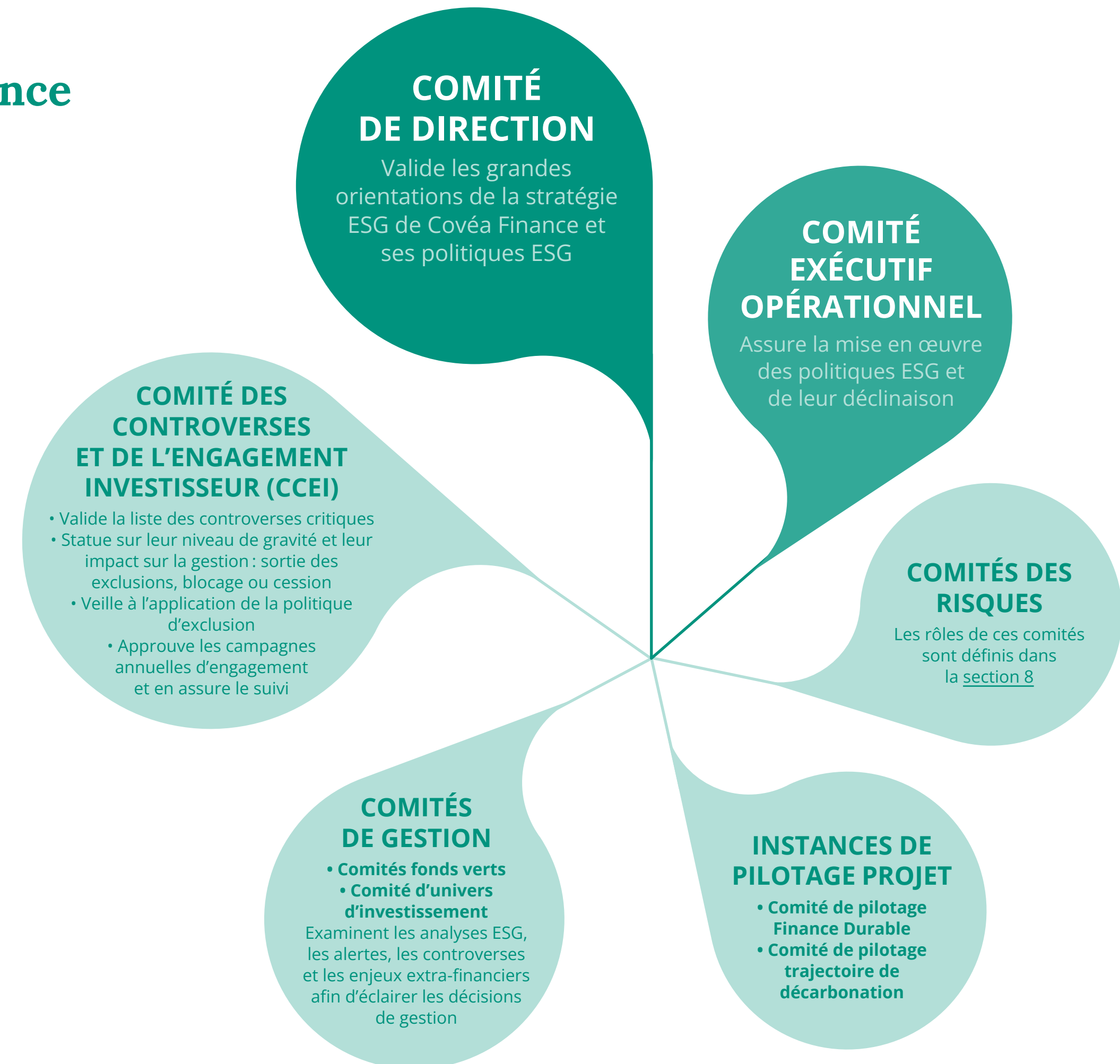
L'ESG est partie intégrante de la politique de rémunération de Covéa Finance.

À ce titre, les collaborateurs appartenant aux équipes dédiées à la gestion bénéficient d'une évaluation quantitative de la performance basée sur un panier de portefeuilles représentatif de la gestion collégiale et un panier de portefeuilles représentatif de son pôle de gestion. Ces paniers intègrent le strict respect du cadre de gestion et de la politique de Covéa Finance relative aux risques de durabilité et à l'ESG. Ainsi, les gérants ont pour objectif – dans le cadre de la gestion financière – la performance financière, tout en prenant en compte les enjeux extra-financiers dans leurs décisions de gestion qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

Les équipes de Recherche bénéficient également d'une évaluation quantitative de la performance, intégrant la maîtrise des risques, le respect des politiques d'exclusion et la prise en compte des enjeux de durabilité.

### Intégration des critères ESG dans le règlement interne du comité de surveillance

Les missions et les modalités de fonctionnement du comité de surveillance de Covéa Finance sont précisées dans ses statuts.





① Démarche générale

② Moyens internes

③ Gouvernance ESG

④ Stratégie d'engagement

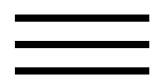
⑤ Taxonomie et combustibles fossiles

⑥ Accord de Paris

⑦ Biodiversité

⑧ Gestion des risques ESG

# 4 STRATÉGIE D'ENGAGEMENT



# Stratégie d'engagement

## Politique d'engagement actionnarial

La politique d'engagement actionnarial<sup>14</sup> décrit la manière dont Covéa Finance intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement. Elle comprend le dialogue et l'engagement actionnarial ainsi que l'exercice des droits de vote.

## Dialogue et engagement actionnarial

Covéa Finance considère le dialogue direct avec les entreprises comme un axe primordial de promotion d'une meilleure gouvernance, de pratiques sociales et environnementales plus responsables et d'une transparence accrue.

Plusieurs types de dialogues actionnariaux sont réalisés par l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière (cf. schémas).

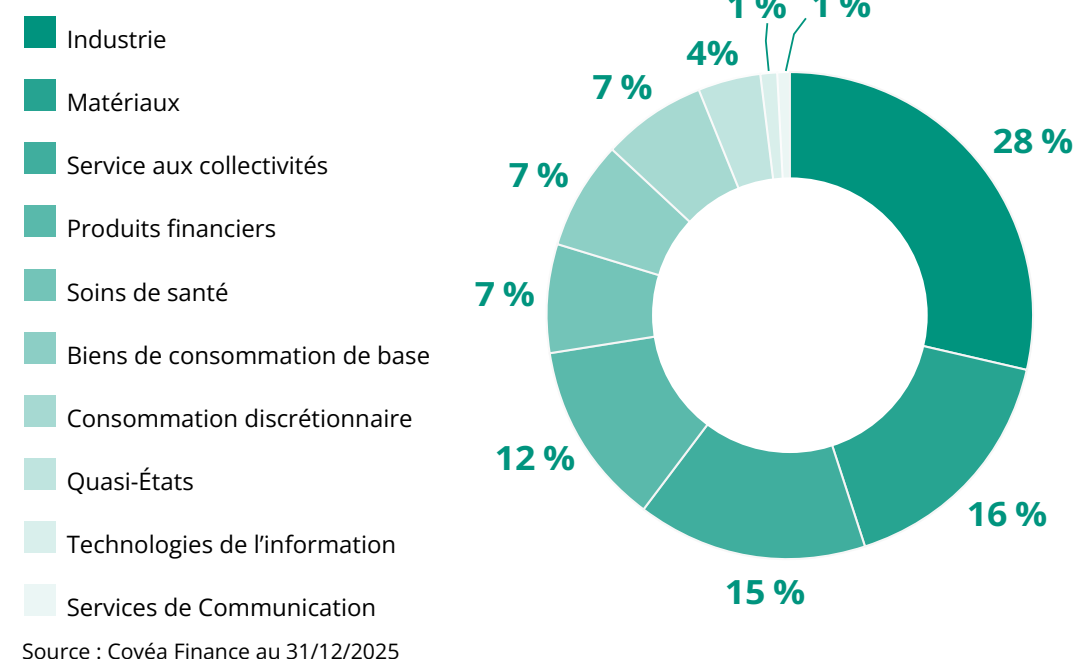
En 2025, Covéa Finance a fait évoluer sa stratégie de dialogue en passant du dialogue réactif, alimenté principalement par des alertes, vers une démarche plus proactive et davantage ciblée sur des enjeux ESG, à la suite d'un choix interne fondé sur les évaluations ESG internes.

À noter que dans le cadre des nouvelles exigences du label ISR sur le plan de transition des entreprises, Covéa Finance a procédé en 2025 à l'engagement de 3 entreprises.

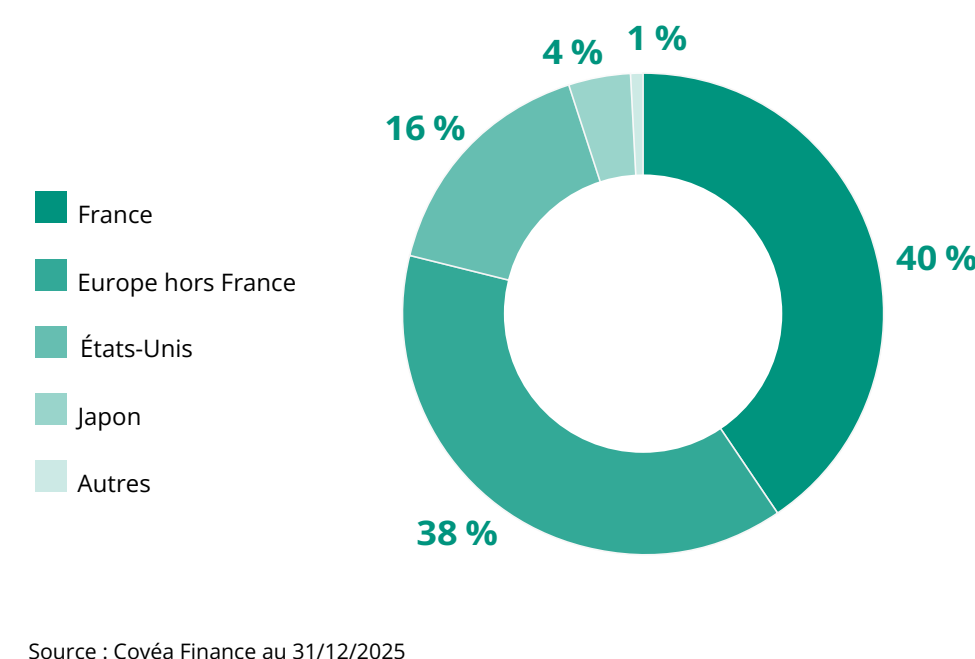
En parallèle, des campagnes de dialogues visant plusieurs sociétés à la fois ont également été menées.

<sup>14</sup> La politique d'engagement actionnarial, son annexe, ainsi que les rapports des votes sont disponibles sur [le site internet de Covéa Finance](#).

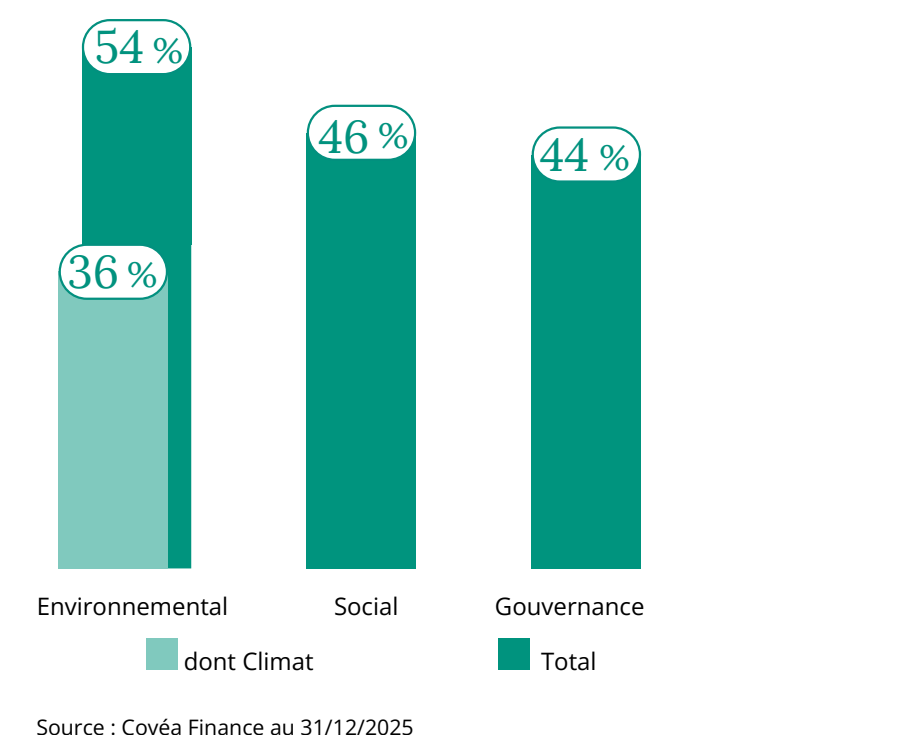
### Dialogue actionnarial - Répartition des rencontres entreprises par secteur économique



### Dialogue actionnarial - Répartition des rencontres entreprises par zone géographique



### Dialogue actionnarial - Thématiques abordées

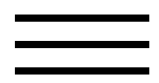


### Dialogues actionnariaux

	1	2	3	4
Type de dialogue	<b>Dialogues structurés</b> (questionnaire standard, dialogue pré AG / AG...) ou rencontre lors de l'analyse d'une valeur	<b>Dialogues dans le cadre de la Politique d'Exclusion</b> dont ceux organisés à la suite de l'identification de controverses critiques	<b>Engagement investisseur thématique</b>	<b>Dialogue dans le cadre des labels</b>
Temporalité	Chaque année pour le questionnaire Toute l'année pour les valeurs analysées	Chaque année Toute l'année pour les cas des controverses critiques	Engagements nouveaux chaque année avec un suivi sur trois ans	Selon les exigences du label
Objectif	Obtention d'informations et sensibilisation sur les problématiques ESG	Suivi des engagements par rapport aux secteurs et thématiques visés par la politique d'exclusion / dialogue au sujet de la controverse	Engagement de l'entreprise sur la thématique E, S ou G ciblée	Selon les exigences du label

En 2025, en complément des échanges réguliers entre les gérants et les entreprises, l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière a formalisé 68 dialogues actionnariaux avec 60 entreprises différentes, répartis comme suit :

- 42 dialogues classiques (vs 47 en 2024). Cette catégorie s'inscrit dans la continuité des pratiques historiques, reposant notamment sur les opportunités issues des rencontres avec les émetteurs et les études pour les investissements.
- 26 dialogues organisés (vs 10 en 2024) en lien avec l'identification de points de vigilance ESG spécifiques.



### Participation à la campagne de transparence des données du CDP

Chaque année, Covéa Finance est partie prenante de dialogues actionnaires organisés par le CDP. En 2025, 26 courriers ont été envoyés par Covéa Finance, en qualité de signataire principal.

### Résultats globaux de la campagne 2025

Les entreprises avec lesquelles les institutions financières ont engagé un dialogue au cours de la campagne étaient :

- 2,4 fois plus susceptibles de publier des informations sur le changement climatique ;
- 2,9 fois plus susceptibles de publier des informations sur les forêts ;
- 2,1 fois plus susceptibles de publier des informations sur la sécurité de l'approvisionnement en eau.

Ces ratios d'impact sont très similaires à ceux des années précédentes, ce qui confirme, une fois de plus, que le dialogue proactif mené par les institutions financières favorise une plus grande transparence au sein des entreprises de leur portefeuille.

### Questionnaire standard de Covéa Finance

Covéa Finance considère le dialogue direct avec les entreprises comme un **axe primordial de promotion d'une meilleure gouvernance, de pratiques sociales et environnementales plus responsables et d'une transparence accrue.**

En cohérence avec cette vision et dans une approche proactive, Covéa Finance a initié le questionnaire standard en 2022. Cette initiative volontaire répond à des objectifs pluriels :

- renforcer le dialogue constructif avec les entreprises en portefeuille ;
- partager les thématiques matérielles identifiées dans le cadre des travaux sur l'environnement économique, financier et extra-financier ;
- alimenter et approfondir les travaux internes, tant financiers qu'extra-financiers.

Le questionnaire est constitué d'une trentaine de questions portant sur l'environnement économique et ses évolutions ainsi que sur des enjeux de durabilité. Cette diversité de thématiques reflète l'approche transversale de Covéa Finance, qui combine domaine financier et extra-financier dans l'objectif d'appliquer une lecture globale dans ses analyses.

En 2025, Covéa Finance a sollicité 259 sociétés. Malgré un contexte économique et géopolitique exigeant, Covéa Finance maintient un taux de participation stable lors de sa campagne annuelle. Cette constance témoigne de la qualité des relations entretenues avec les entreprises du portefeuille et de la pertinence des thématiques abordées dans le questionnaire.



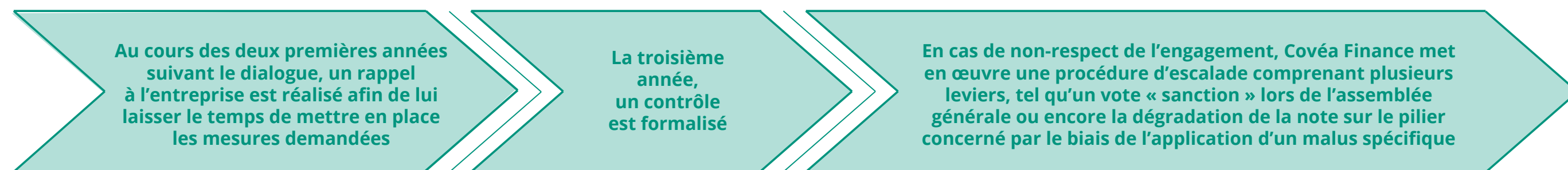
### Zoom sur l'engagement investisseur thématique de Covéa Finance

Depuis 2023, Covéa Finance a renforcé son engagement en introduisant un « engagement investisseur thématique » en complément des formats de dialogues actionnaires existants. Chaque année, un sujet spécifique à chacun des piliers E, S et G est abordé. Cet engagement thématique a vocation à se focaliser sur un groupe restreint d'émetteurs pour lequel la thématique sélectionnée est jugée matérielle et dans lequel Covéa Finance est investie sur le long terme, afin de favoriser le suivi et la qualité de cet engagement sur la durée.

En 2025, l'engagement a porté sur les thématiques suivantes :

- pilier E : énergie renouvelable ;
- pilier S : transparence sur les risques sociaux dans la chaîne d'approvisionnement ;
- pilier G : féminisation du Conseil d'Administration.

Depuis le lancement de l'engagement thématique, **six** entreprises ont été engagées. Elles ont fait l'objet d'un suivi régulier, permettant de valider le respect du calendrier défini conjointement.

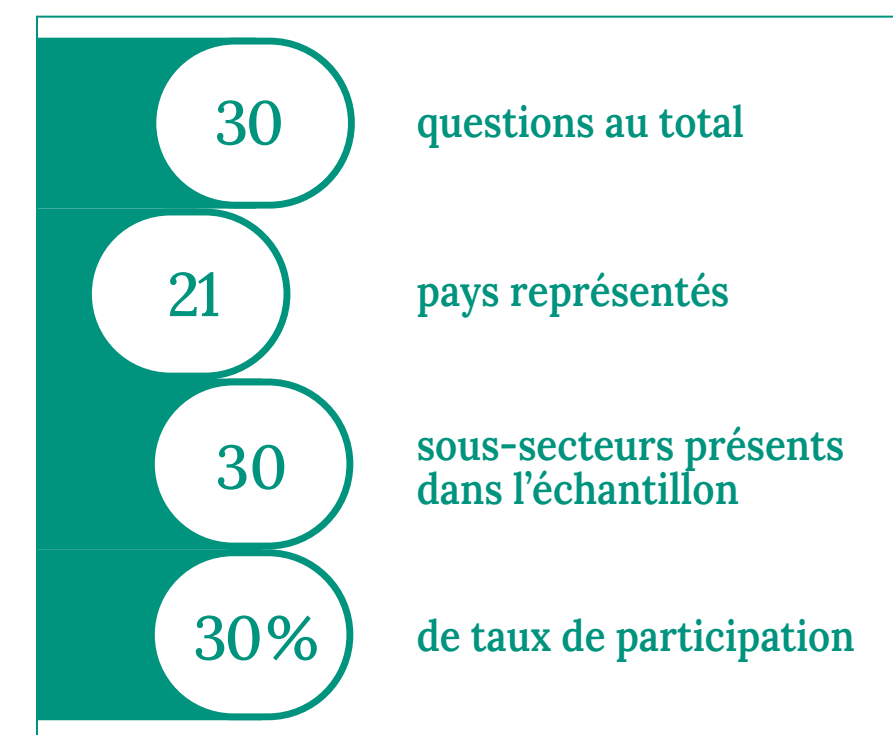


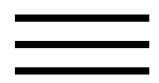
Au cours des deux premières années suivant le dialogue, un rappel à l'entreprise est réalisé afin de lui laisser le temps de mettre en place les mesures demandées

La troisième année, un contrôle est formalisé

En cas de non-respect de l'engagement, Covéa Finance met en œuvre une procédure d'escalade comprenant plusieurs leviers, tel qu'un vote « sanction » lors de l'assemblée générale ou encore la dégradation de la note sur le pilier concerné par le biais de l'application d'un malus spécifique

### Les chiffres du questionnaire standard





### Exercice des droits de vote

Posséder une action donne généralement le droit à l'actionnaire de s'exprimer sur la gestion de l'entreprise. L'objectif de l'assemblée générale (AG) est de permettre un dialogue entre les actionnaires et le management. Ainsi, l'assemblée générale représente le cadre privilégié et prévu par la loi de l'engagement et de la démocratie actionnariale.

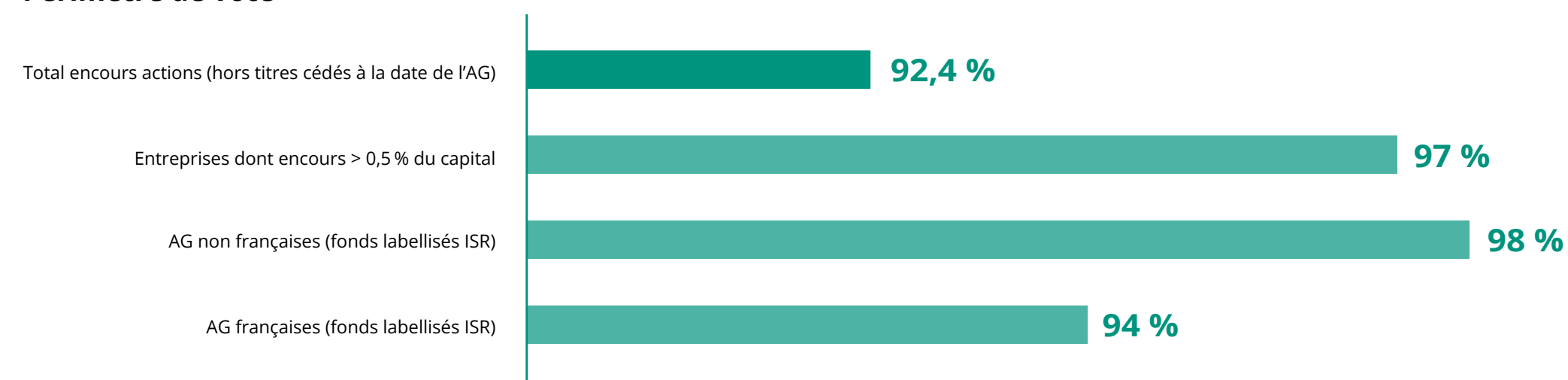
Covéa Finance exerce le droit de vote de ses clients en application de sa politique d'engagement actionnarial. Dans le cadre de l'application du label ISR publié en mars 2024, la politique de vote 2025 a été ajustée afin de se conformer aux exigences du label.

Le périmètre des indicateurs de vote fournis est limité :

- au périmètre de la politique d'engagement actionnarial de Covéa Finance ;
- aux entreprises entrant dans le périmètre de gestion financière de Covéa Finance ;
- aux votes reçus à travers la plateforme de vote électronique du fournisseur ISS.

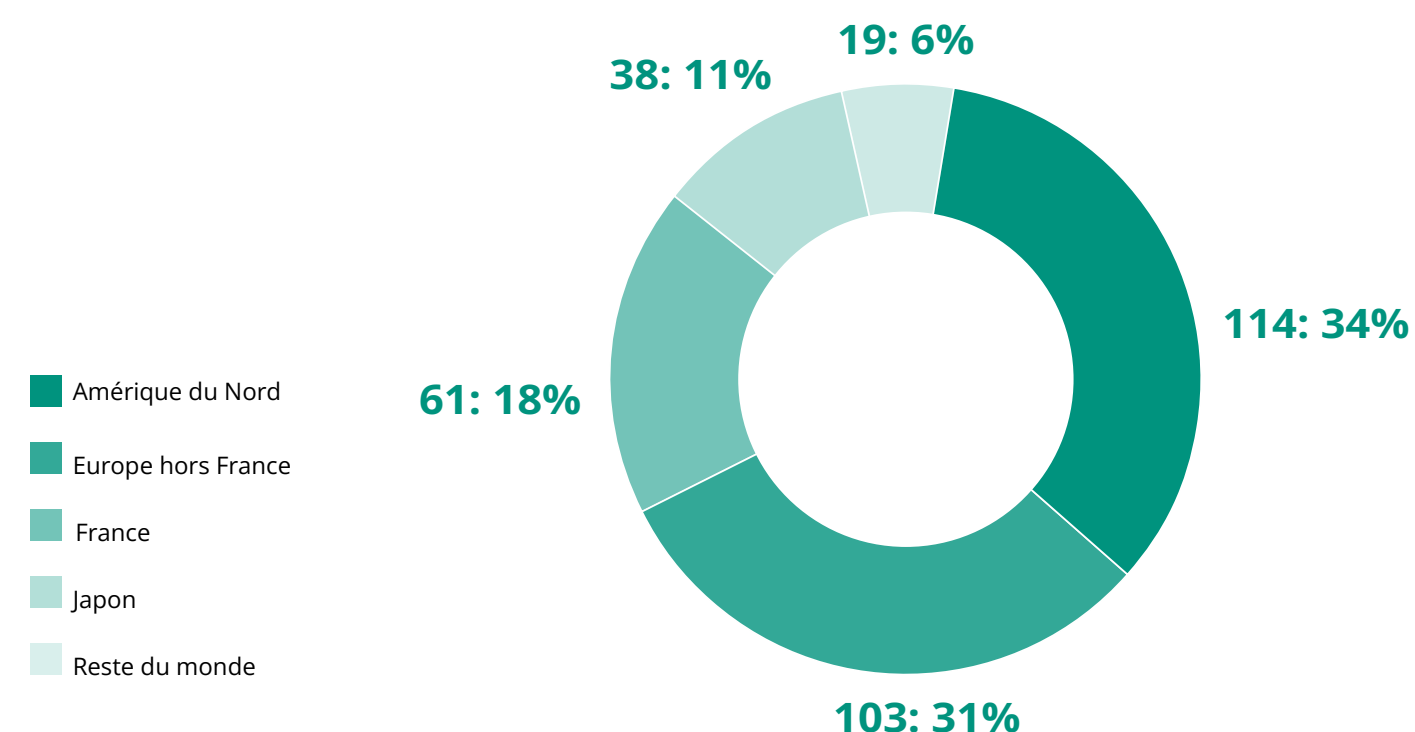
En 2025, la politique de vote de Covéa Finance s'est matérialisée par les chiffres ci-contre.

### Périmètre de vote



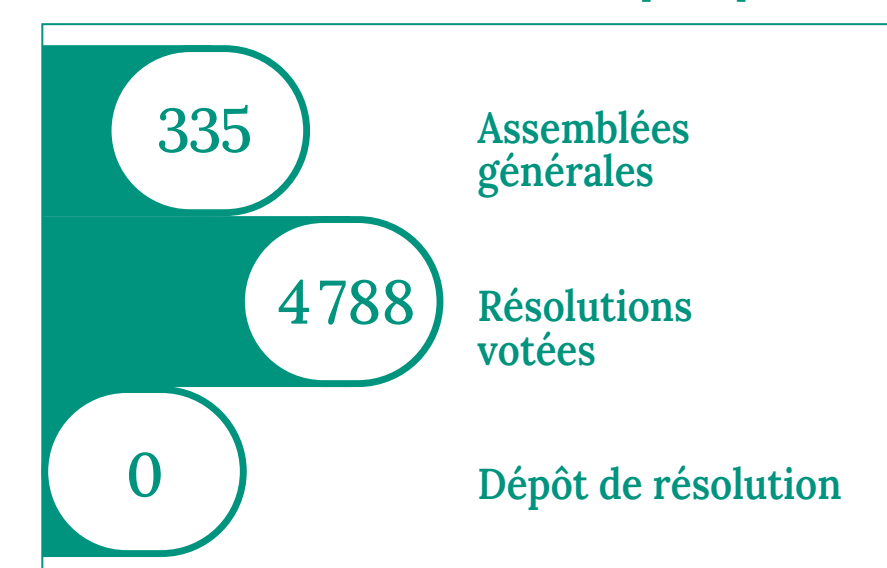
Source : Covéa Finance au 31/12/2025

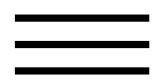
### Assemblées générales par zone géographique (en nombre ; en pourcentage)



Source : Covéa Finance au 31/12/2025

### Les chiffres de la politique de vote





Par ailleurs, en 2025, Covéa Finance a exercé un vote d'opposition pour **693** résolutions.

Un vote d'opposition correspond à :

- un vote *d'abstention* ou *contre* une résolution agréée par le conseil d'administration ;
- un vote *d'abstention* ou *pour* une résolution non agréée par le conseil d'administration.

Les résolutions sur lesquelles le conseil d'administration s'est abstenu de voter sont hors du périmètre des votes d'opposition.

Les votes d'opposition ont essentiellement été exercés pour des résolutions ayant trait aux sujets suivants :

- la rémunération des dirigeants (par exemple, les indemnités de départ déguisées en cas de départ volontaire d'un dirigeant, les indemnités de non-concurrence en cas de départ en retraite, le manque de transparence sur les éléments variables composant la rémunération, etc.);
- la nomination de membres du conseil d'administration ou

de surveillance, notamment lorsque les taux d'indépendance du conseil ne sont pas jugés satisfaisants ;

- les dispositifs anti-offre publique d'achat (OPA) et les opérations financières/fusions (par exemple, les opérations d'augmentation du capital, de rachats d'actions, etc.).

Pour les votes sur les enjeux de qualité de Gouvernance, Covéa Finance a retenu les votes en lien avec :

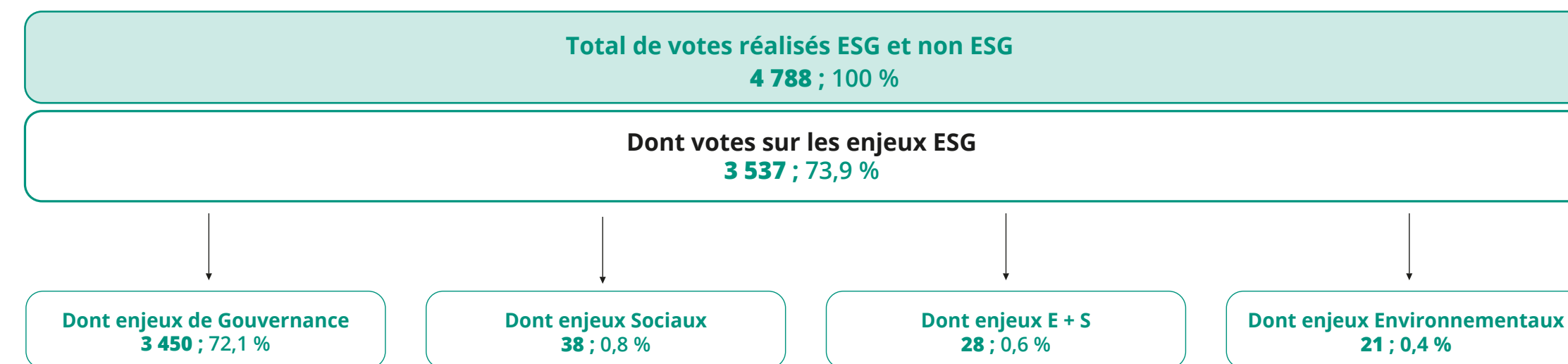
- l'audit des comptes ;
- la politique de rémunération ;
- la composition du conseil d'administration ;
- les dispositifs anti-OPA ;
- les pratiques de gouvernance de l'entreprise.

En effet, ces éléments sont pris en compte lors de l'évaluation de la qualité de la gouvernance dans le cadre d'une analyse ESG.

Les autres types de résolution sont considérés comme relevant des affaires courantes d'une entreprise, et ne sont donc pas directement liés à la qualité de sa gouvernance au sens ESG du terme.

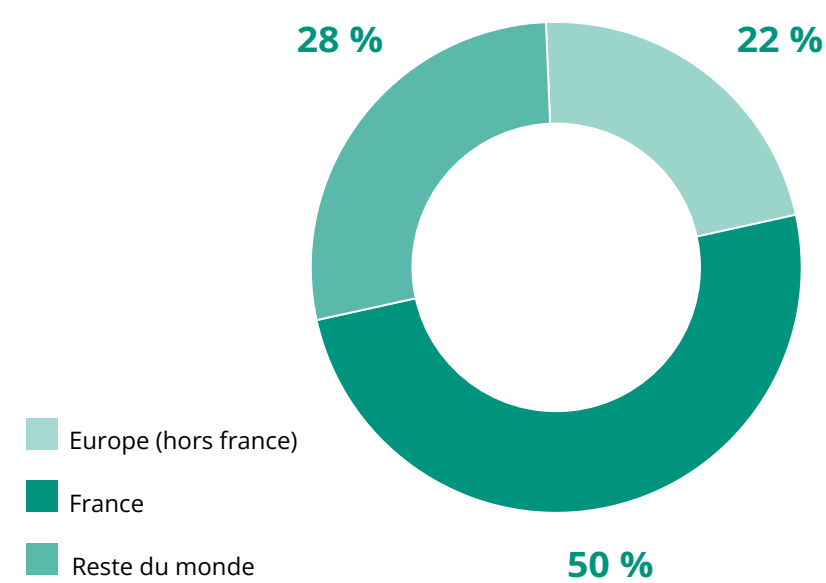
La proportion des votes de Covéa Finance ayant concerné des résolutions portant sur les enjeux environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance a été calculée pour l'année 2025 :

**Calcul des votes portant sur les enjeux environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance en 2025 (en nombre ; en pourcentage)**



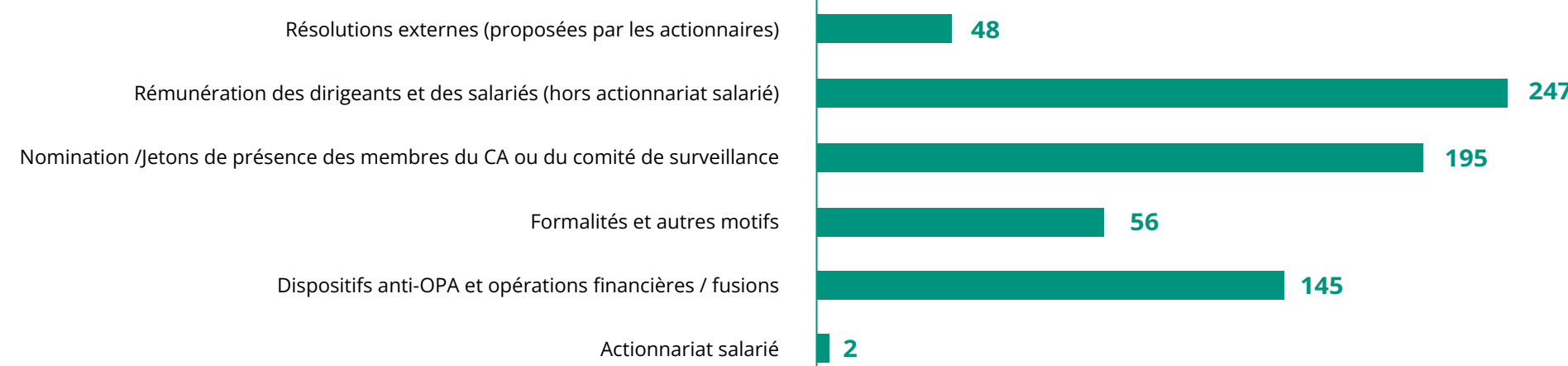
Source : Covéa Finance, ISS au 31/12/2025

**Assemblées générales par zone géographique**



Source : Covéa Finance, ISS au 31/12/2025

**Votes d'opposition par catégorie**



Source : Covéa Finance, ISS au 31/12/2025



① Démarche générale

② Moyens internes

③ Gouvernance ESG

④ Stratégie d'engagement

⑤ Taxonomie et combustibles fossiles

⑥ Accord de Paris

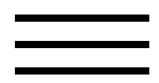
⑦ Biodiversité

⑧ Gestion des risques ESG

# 5

## TAXONOMIE EUROPÉENNE

et combustibles fossiles



## Taxonomie européenne et combustibles fossiles

Le Parlement européen a adopté, le 18 juin 2020, le règlement européen taxonomie (UE 2020/852) sur l'établissement d'un cadre visant à identifier les activités économiques durables au sein de l'Union européenne et à orienter les financements vers une économie résiliente et plus respectueuse de l'environnement. Le règlement taxonomie distingue le niveau d'éligibilité et d'alignement des entreprises.

### Éligibilité à la taxonomie

Le règlement taxonomie classe les activités économiques afin d'aider les investisseurs à reconnaître les activités durables. Pour qu'une activité économique soit considérée comme durable, la taxonomie s'appuie sur six objectifs environnementaux :

1. l'atténuation du changement climatique ;
2. l'adaptation au changement climatique ;
3. la protection et l'utilisation durable des ressources aquatiques et marines ;
4. la transition vers une économie circulaire ;
5. la prévention et la réduction de la pollution ;
6. la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

### Alignement sur la taxonomie

Une activité éligible n'est pas nécessairement durable. Pour être qualifiée de durable, une activité doit être alignée sur la taxonomie, c'est-à-dire respecter les trois conditions cumulées suivantes :

- avoir un impact positif significatif sur l'un des six objectifs environnementaux listés plus haut ;
- ne pas avoir d'impact négatif significatif sur les cinq autres objectifs environnementaux ;
- respecter des garanties minimales sociales (droits humains, etc.).

### Éligibilité à la taxonomie

Part des investissements de Covéa Finance éligibles à la taxonomie	Part dans l'actif total en %
Exposition sur des activités économiques éligibles à la taxonomie	5,4 %
Exposition sur des activités économiques non éligibles à la taxonomie	21,6 %
Exposition sur des administrations centrales, des banques centrales ou des émetteurs supranationaux	63,9 %
Exposition sur des produits dérivés	0,04 %
Exposition sur des entreprises non soumises à la taxonomie	8,9 %

Source : Covéa Finance, Trucost au 31/12/2025

Dans l'état actuel des données publiées par les émetteurs, les calculs réalisés à l'échelle des portefeuilles gérés par Covéa Finance donnent les résultats suivants :

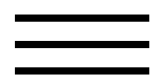
### Alignement sur la taxonomie

Part des investissements de Covéa Finance alignés à la taxonomie <sup>15</sup>		Part dans l'actif total en %
Valeur moyenne pondérée de tous les investissements qui sont destinés à financer ou sont associés à des activités économiques alignées sur la taxonomie	Sur la base du chiffre d'affaires	6,1 %
	Sur la base des dépenses d'investissement	8,1 %
Part des expositions sur des entreprises financières et non financières non soumises à la taxonomie		24,6 %

	Part des investissements de Covéa Finance alignés sur la taxonomie	
	Sur la base du chiffre d'affaires	Sur la base des dépenses d'investissement
Objectif 1 - Atténuation du changement climatique	5,7 %	7,6 %
Objectif 2 - Adaptation au changement climatique	0,03 %	0,1 %
Objectif 3 - Protection de l'eau et des ressources marines	0,1 %	0,1 %
Objectif 4 - Transition vers une économie circulaire	0,3 %	0,2 %
Objectif 5 - Prévention de la pollution de l'environnement	0,05 %	0,08 %
Objectif 6 - Protection de la biodiversité et des écosystèmes	0,0 %	0,0 %

Source : Covéa Finance, Trucost au 31/12/2025

<sup>15</sup> Par rapport au total des actifs couverts par l'ICP (Indicateur Clé de Performance) : correspondent au total des encours gérés par Covéa Finance à l'exception des émetteurs souverains, émetteurs quasi-États assimilés aux souverains et supranationaux.



### Exposition aux combustibles fossiles

Au 31 décembre 2025, les sociétés impliquées dans le secteur des combustibles fossiles représentent **3 261,5 M €** d'investissements en ligne directe en portefeuille, soit **3,8 %** des encours totaux gérés par Covéa Finance.

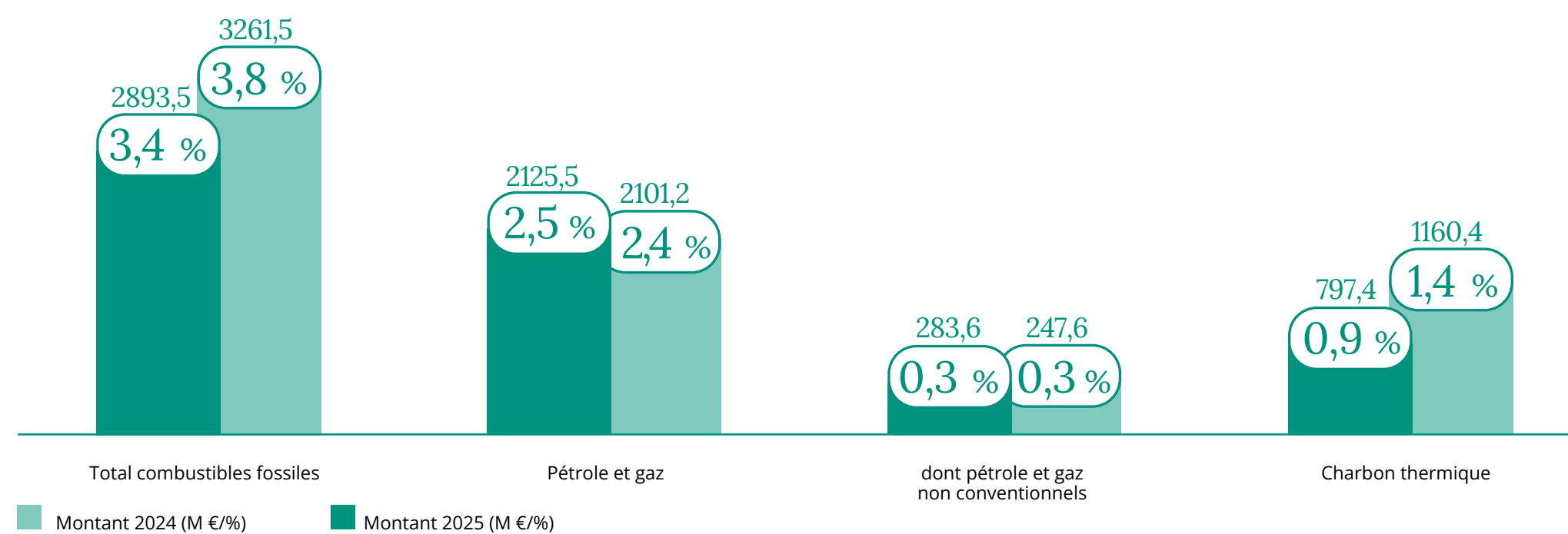
Les données issues des fournisseurs couvrent **25,3 %** des encours gérés par Covéa Finance à fin 2025. Les mesures d'exposition ne concernent que les actions et les obligations en direct de sociétés privées (après transparence). Les informations relatives au pétrole et gaz non conventionnels (partie amont de la chaîne) proviennent d'Urgewald.

Sur la base de la moyenne des encours à chaque fin de trimestre de l'exercice 2025, les sociétés impliquées dans le secteur des combustibles fossiles représentent **3 104,8 M €**, soit **3,6 %** des encours totaux gérés par Covéa Finance. Les données issues des fournisseurs couvrent **24,8 %** des encours totaux gérés par Covéa Finance à fin 2025.

Les données issues de Trucost intègrent les activités suivantes :

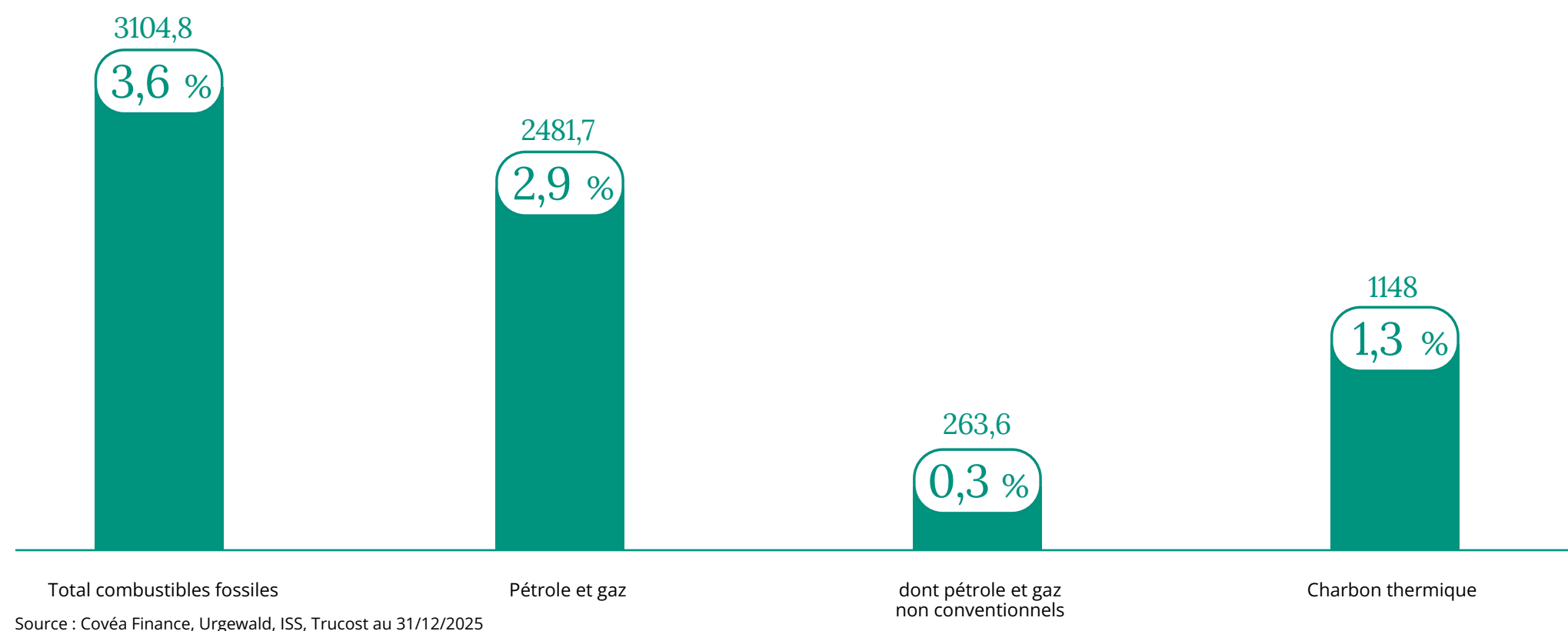
- exploitation de la surface du charbon bitumineux et du lignite ;
- exploitation souterraine du charbon bitumineux ;
- extraction du pétrole brut et du gaz naturel ;
- extraction des sables bitumineux ;
- extraction du gaz naturel ;
- activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières ;
- forage de puits de pétrole et de gaz ;
- transport par pipeline ;
- raffineries de pétrole ;
- distribution de gaz naturel ;
- production d'électricité à partir de charbon ;
- production d'électricité à partir de gaz naturel ;
- production d'électricité à partir du pétrole ;
- stations-service.

### Exposition aux combustibles fossiles



Source : Covéa Finance, Urgewald, ISS, Trucost au 31/12/2025

### Exposition aux combustibles fossiles sur une base moyenne trimestrielle



Source : Covéa Finance, Urgewald, ISS, Trucost au 31/12/2025

À fin 2025, les investissements de Covéa Finance dans le domaine du **charbon thermique** s'élevaient à **1 160,4 M €**, soit **1,4 %** des encours gérés, et concernent **douze** émetteurs. L'augmentation de **363,9 M €** par rapport à 2024 s'explique, pour **382,8 M €**, par la requalification d'un émetteur déjà détenu dans les portefeuilles en 2024. Hormis cette évolution méthodologique, l'exposition de Covéa Finance au charbon est en baisse de **19,8 M €** par rapport à 2024.

Les investissements de Covéa Finance dans le domaine du **pétrole et du gaz non conventionnels** (partie amont de la chaîne de valeur) s'élevaient à **247,6 M €**, soit **0,3 %** des encours totaux gérés par Covéa Finance, et concernent sept émetteurs. Ils sont en baisse de **36,0 M €** par rapport à 2024.

L'application de la politique d'exclusion de Covéa Finance n'a pas donné lieu à des désinvestissements en 2025. Deux émetteurs totalisant **21,2 M €** d'encours à fin 2025 ont été conservés dans les portefeuilles à l'issue du processus de dérogation développé en [section 1](#).



① Démarche générale

② Moyens internes

③ Gouvernance ESG

④ Stratégie d'engagement

⑤ Taxonomie et combustibles fossiles

⑥ Accord de Paris

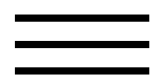
⑦ Biodiversité

⑧ Gestion des risques ESG

# 6

## STRATÉGIE D'ALIGNEMENT

sur l'Accord de Paris

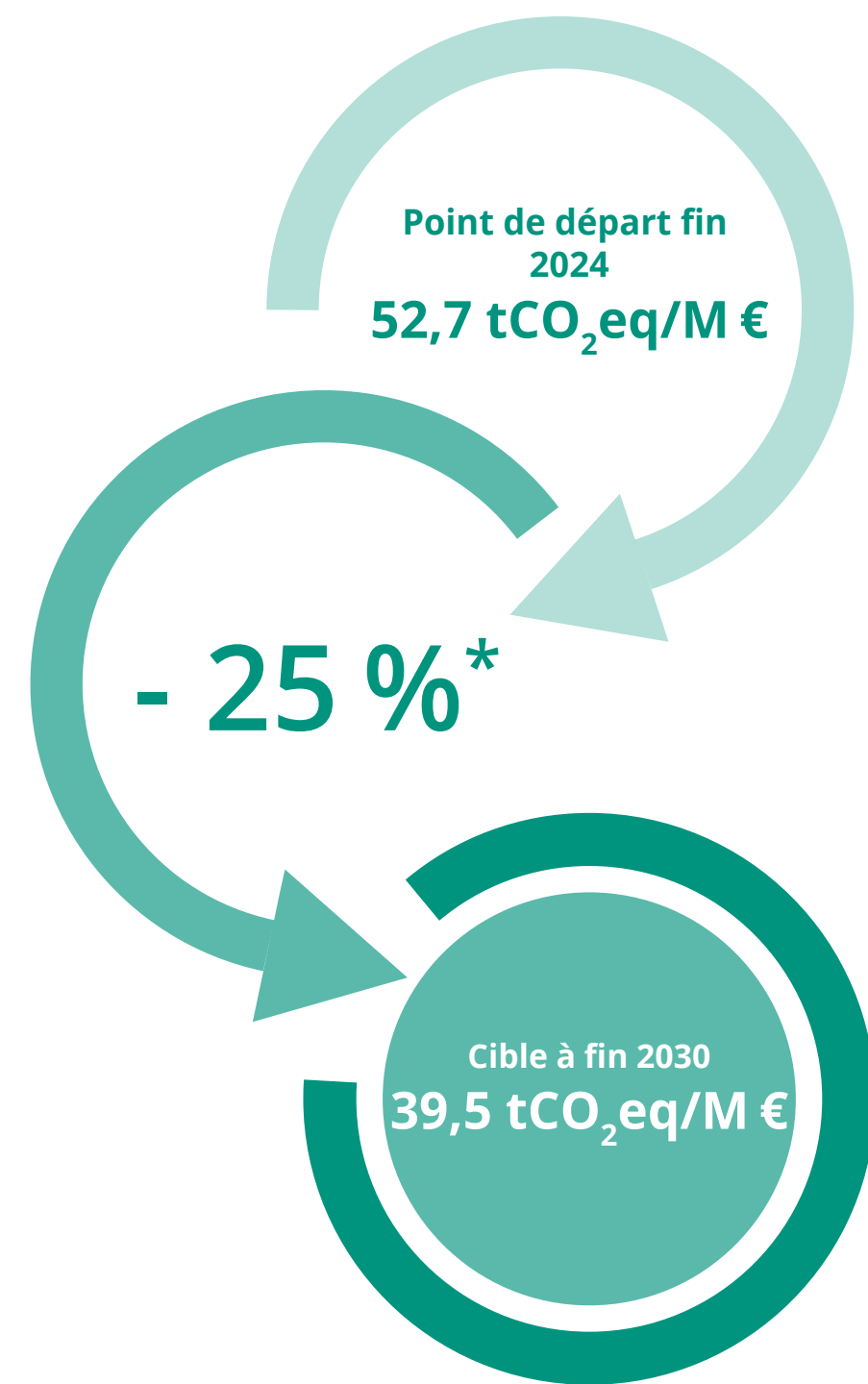


## Stratégie d'alignement sur l'Accord de Paris

### Contribution à la trajectoire climat du groupe Covéa

Dans le cadre de sa stratégie de durabilité, le groupe Covéa s'est engagé à contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris en mettant en œuvre des trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à ses principales activités — assurance, investissement et fonctionnement interne — à horizon 2030.

À ce titre, le groupe Covéa publiera en 2026 son premier plan de transition pour l'atténuation du changement climatique, structurant ses objectifs, ses leviers d'action, ses ressources mobilisées et ses indicateurs de suivi.



\*en intensité carbone entre fin 2024 et fin 2030 (scopes 1 et 2).

### Objectifs et engagements en tant qu'investisseur

En tant que gestionnaire d'actifs du groupe Covéa, Covéa Finance contribue à la trajectoire de décarbonation des valeurs mobilières. **L'objectif fixé consiste à réduire de 25 % d'ici à fin 2030 l'intensité carbone en scopes 1 et 2 des portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprise détenus en direct dans le cadre des mandats confiés à Covéa Finance, soit un passage de 52,7 tCO<sub>2</sub>e/M € investi à 39,5 tCO<sub>2</sub>e/M € investi.**

Cette cible s'inscrit dans des trajectoires fondées sur des données scientifiques reconnues, conformes aux attentes de l'Accord de Paris et aux références émises notamment par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le *Network for Greening the Financial System* (NGFS) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour la période 2025-2030.

### Leviers de mise en œuvre

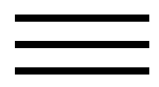
La mise en œuvre de cette trajectoire repose notamment sur :

- la politique d'exclusion de certaines activités liées aux énergies fossiles, selon les seuils et le calendrier définis par Covéa Finance ;
- le pilotage des réinvestissements en faveur d'entreprises engagées dans la transition énergétique et climatique ;
- le dialogue actionnarial avec les entreprises détenues en portefeuille et le suivi régulier de leurs trajectoires de décarbonation.

### Limites et incertitudes

L'atteinte des objectifs du plan de transition dépend de plusieurs facteurs sur lesquels Covéa Finance a peu ou pas d'influence, notamment :

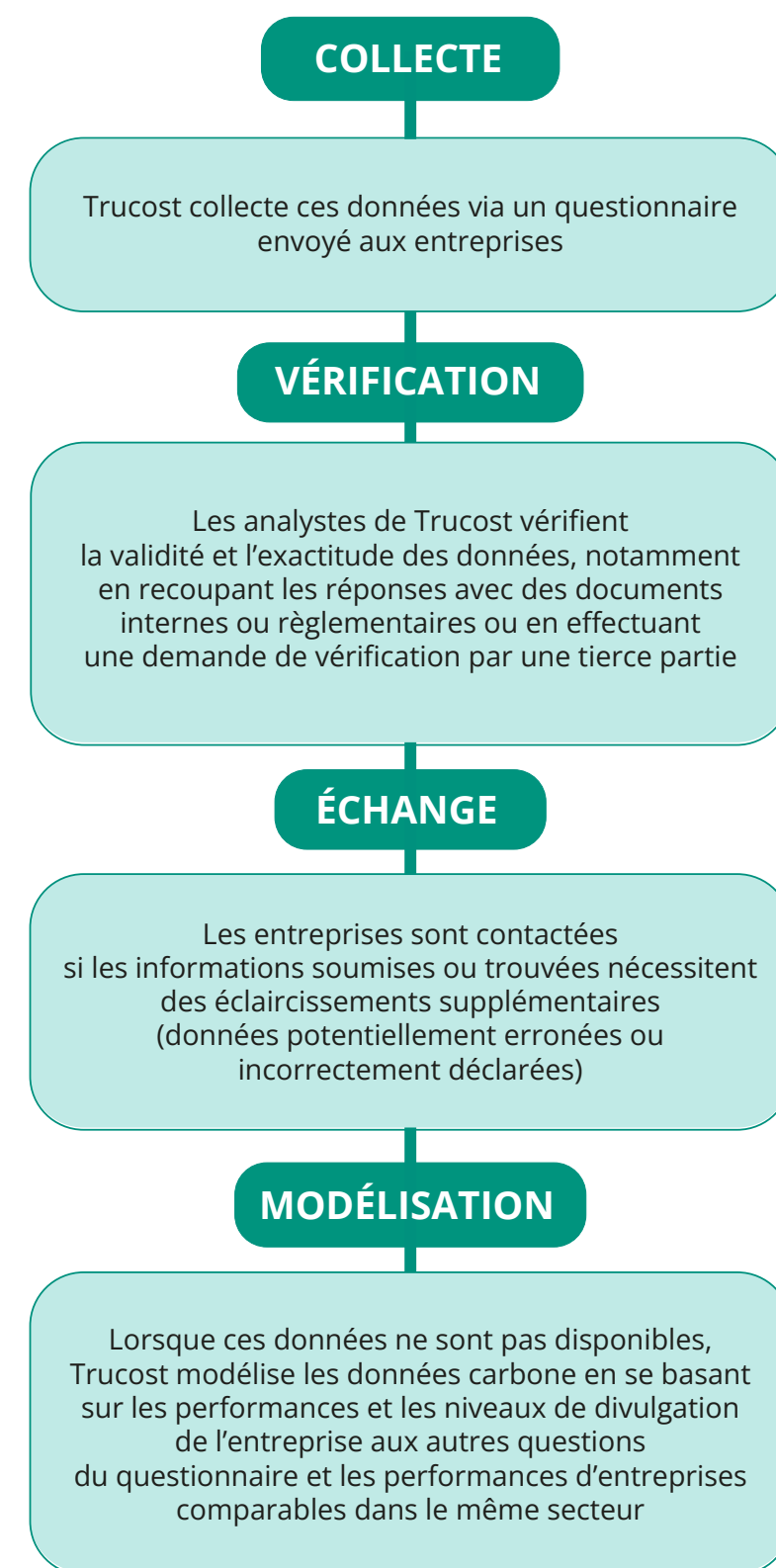
- la mise en œuvre effective d'une trajectoire de décarbonation par les gouvernements, impliquant en particulier des politiques publiques contribuant à l'Accord de Paris ;
- la transition globale de l'économie vers un modèle bas carbone et circulaire, incluant l'accès aux énergies renouvelables, la disponibilité de matériaux à faible empreinte carbone et l'adaptation des infrastructures ;
- la capacité des entreprises en portefeuille à définir, déployer et maintenir dans le temps des trajectoires crédibles de réduction de leurs émissions ;
- la volatilité intrinsèque des marchés financiers et son impact sur la valeur des entreprises ;
- la qualité des données d'émissions des entreprises collectées auprès des fournisseurs de données, qui peut générer une forte volatilité dans les résultats au niveau du périmètre global.



### Données climatiques

#### Description de la méthodologie d'évaluation des données climatiques de Trucost

Covéa Finance sollicite les services du prestataire Trucost pour l'évaluation de ses données climatiques.



#### Données carbone du périmètre global Covéa Finance

Type d'actifs	Encours (en M €)	Poids dans les encours (en %)	Couverture des données (%)		Part des données reportées (%)		Part des données estimées (%)		Émissions absolues (tonnes éq. CO <sub>2</sub> )		Intensité carbone (tonnes éq. CO <sub>2</sub> /M €)	
			Scope 1+2	Scope 1+2+3	Scope 1+2	Scope 1+2+3	Scope 1+2	Scope 1+2+3	Scope 1+2	Scope 1+2+3	Scope 1+2	Scope 1+2+3
Poche Actions	11 257,6	12,9 %	99,0 %	99,0 %	47,8 %	47,8 %	52,2 %	52,2 %	483 030,5	6 257 486,6	108,8	1 511,2
Poche Obligations privées	12 849,7	14,8 %	98,1 %	98,6 %	45,9 %	45,9 %	54,1 %	54,1 %	1 138 399,0	6 809 539,5	144,0	1 577,8
<b>Total</b>	<b>24 107,3</b>	<b>27,7 %</b>										

Source : Covéa Finance, Trucost au 31/12/2025

Type d'actifs	Encours (en M €)	Poids dans les encours (%)	Couverture des données (%)	Émissions territoriales - Données reportées (%)	Émissions importées - Données estimées (%)	Intensité carbone (tonnes éq. CO <sub>2</sub> /M €)
Poche Obligations souveraines	58 032	66,7 %	97,5 %	100 %	100 %	245,3

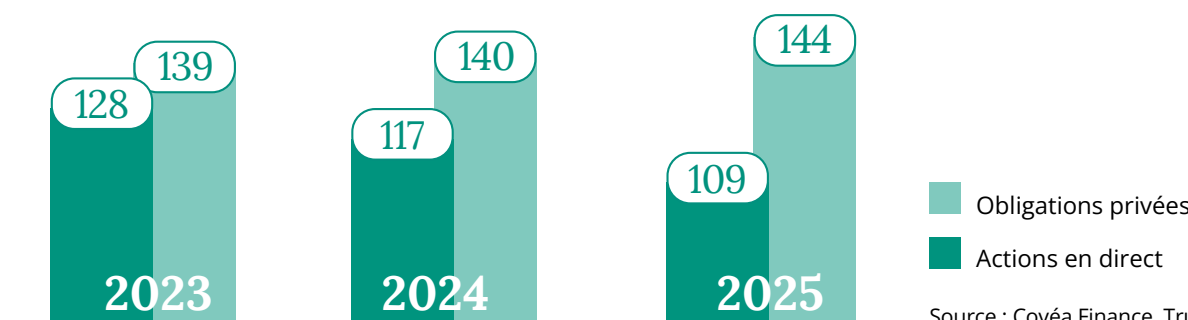
Source : Covéa Finance, Trucost au 31/12/2025

#### Données carbone des fonds ouverts dont l'actif est supérieur à 500 M €

Fonds	Actif net au 31/12/25 (en M €)	Poids dans les encours (en %)	Intensité carbone des émetteurs privés (tonnes éq. CO <sub>2</sub> /M €)		Intensité carbone des émetteurs souverains (tonnes éq. CO <sub>2</sub> /M €)	Émissions absolues des émetteurs privés (tonnes éq. CO <sub>2</sub> )	
			Scope 1+2	Scope 1+2+3		Scope 1+2	Scope 1+2+3
Covéa Sécurité	3 114,7	3,6 %	184,1	464,7	267,4	959,1	2 482,8
Covéa Actions Monde	859,3	1 %	102,6	1 126,5	-	15 486,56	188 061,8
Covéa Profil Dynamique	619,2	0,7 %	Part en % des encours éligibles au calcul non significatifs (<10 %)				
Covéa Profil Modéré	601,3	0,7 %					
Covéa Actions Amérique	584,7	0,7 %	93,4	1 097,9	-	10 743,4	150 950,3
Covéa Actions Investissement	530,1	0,6 %	131,1	910,9	-	13 685,5	96 388,2
<b>Total</b>	<b>6 309,3</b>	<b>7,3 %</b>					

Source : Covéa Finance, Trucost au 31/12/2025

#### Intensité carbone des scopes 1 et 2 (en tonnes éq. CO<sub>2</sub>/M €)



Source : Covéa Finance, Trucost au 31/12/2025



① Démarche générale

② Moyens internes

③ Gouvernance ESG

④ Stratégie d'engagement

⑤ Taxonomie et combustibles fossiles

⑥ Accord de Paris

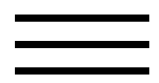
⑦ Biodiversité

⑧ Gestion des risques ESG

# 7

## STRATÉGIE D'ALIGNEMENT

avec la biodiversité

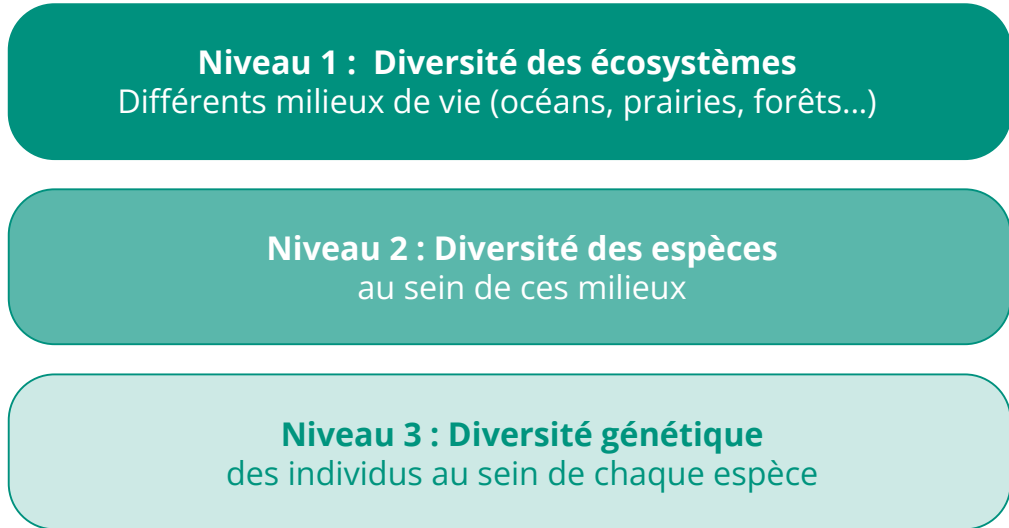


# Stratégie d'alignement avec la biodiversité

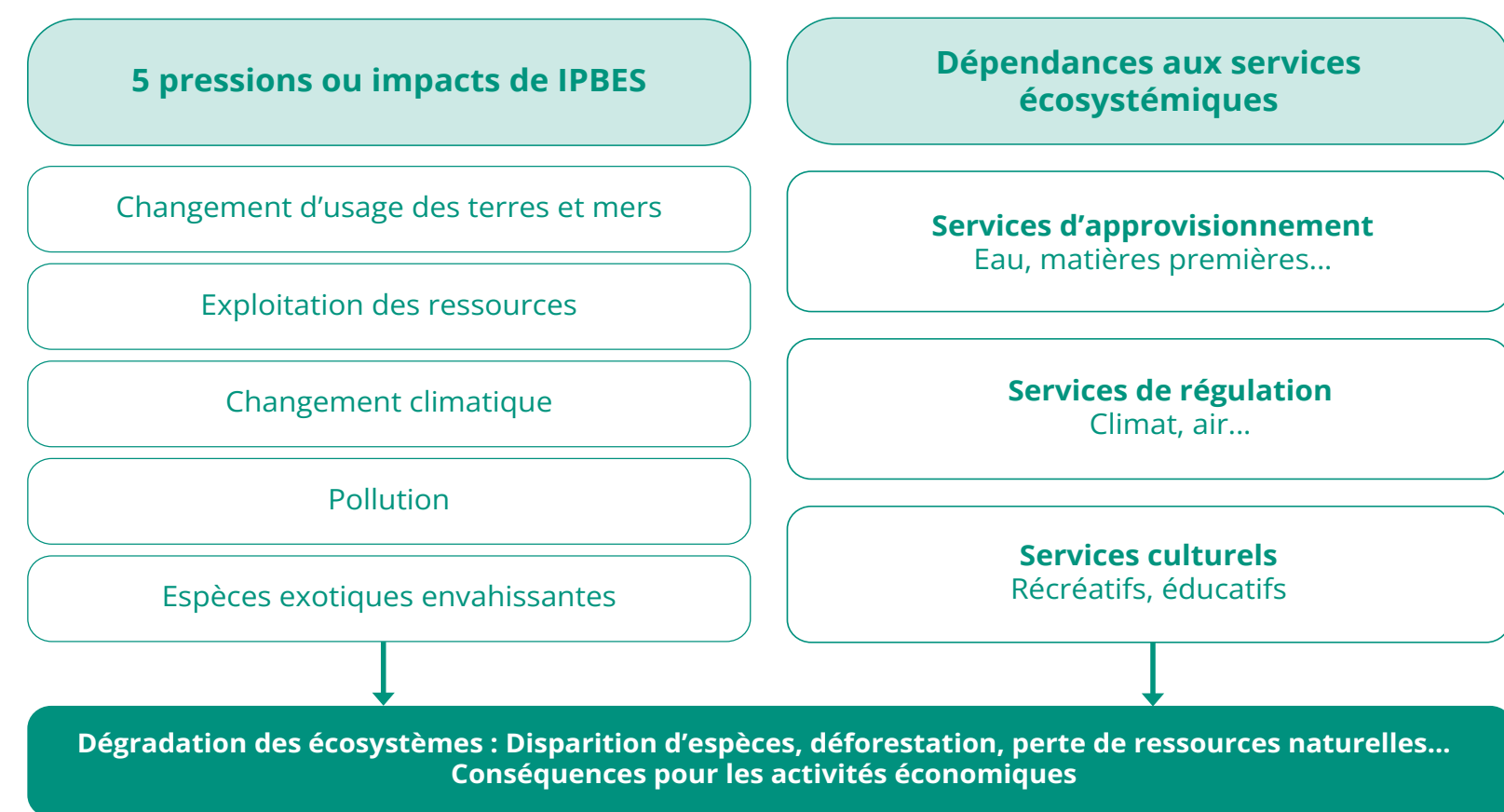
## Contexte général

À l'occasion de la COP 15 en 2022, l'accord de Kunming-Montréal sur la biodiversité a été adopté. Cet accord vise à enrayer le déclin de la biodiversité et à la restaurer d'ici 2030. Il incite les grandes entreprises et institutions financières à évaluer leurs risques, leurs dépendances et leurs impacts sur la biodiversité. La déclinaison de cet accord se retrouve dans les différentes réglementations européennes (SFDR, CSRD, taxonomie) et françaises (Article 29 de la loi énergie-climat), qui imposent aux sociétés de gestion de fournir des informations relatives à leur stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme en matière de biodiversité.

## La biodiversité : trois niveaux indépendants



## Les mesures relatives à la biodiversité



## Choix du fournisseur Iceberg Data Lab

La thématique de la biodiversité a été identifiée comme un enjeu clé pour Covéa Finance. Une étude approfondie a été menée par l'équipe Analyse Financière et Extra-Financière afin de définir les besoins, l'approche méthodologique et les indicateurs attendus. Les offres de plusieurs fournisseurs ont été étudiées et le fournisseur Iceberg Data Lab a été sélectionné.

Le choix de ce fournisseur s'est fondé sur plusieurs critères déterminants :

- la rigueur de sa méthodologie ainsi que la qualité des sources alignées avec les standards internationaux en matière de biodiversité ;
- la disponibilité d'un indicateur d'impact dédié aux émetteurs souverains, constituant un véritable facteur de différenciation ;
- la robustesse de son dispositif hybride, reposant sur une combinaison d'outils technologiques avancés et une

- revue assurée par l'expertise humaine ;
- l'adoption de sa solution par de nombreux acteurs majeurs et institutionnels ;
- la mobilisation de ses données dans des travaux de recherche académique, témoignant de la solidité de son modèle et de sa crédibilité scientifique.

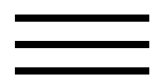
En complément de ces atouts, la nationalité française d'Iceberg Data Lab a également constitué un élément favorable. Ce choix est cohérent avec les principes et enjeux de souveraineté et d'indépendance mis en avant par Covéa Finance dans l'élaboration de ses Perspectives Économiques et Financières.

## La méthodologie d'Iceberg Data Lab

La méthodologie du fournisseur et les indicateurs de mesure sont alignés sur les références internationales.

	Indicateur	Type d'émetteur
Indicateur d'impact	Le <i>Mean Species Abundance</i> (MSA <sup>16</sup> ) constitue l'empreinte biodiversité des entreprises ou CBF ( <i>Corporate Biodiversity Footprint</i> ). Il est basé sur une référence physique qui mesure en termes absolus (km <sup>2</sup> /MSA) et relatifs (km <sup>2</sup> /MSA /indicateur financier ou km <sup>2</sup> /MSA /indicateur physique) l'ampleur de l'impact d'une entreprise. Il est généralement négatif, mais si cet indicateur est positif, il reflète une augmentation de la biodiversité ou une restauration de la biodiversité.	Émetteurs privés Émetteurs souverains
Indicateur de dépendance	Le score dépendance quantifie la dépendance d'une entreprise aux services écosystémiques (26 services intégrés dans ce modèle), répartis en trois catégories : services d'approvisionnement, services de régulation et services culturels. Cet indicateur permet de classer les secteurs et industries les plus dépendants aux services écosystémiques.	Émetteurs privés

16 MSA : Mean Species Abundance est l'unité de mesure développée dans le modèle GLOBIO par l'agence néerlandaise pour l'environnement PBL, le centre mondial de surveillance de la conservation de l'UNEP WCMC et l'UNEP GRID-Arenda pour mesurer le degré d'intégrité d'un écosystème. Il compare l'abondance réelle des espèces indigènes dans un écosystème donné à leur abondance estimée si cet écosystème n'avait pas été perturbé. Il est utilisé dans de nombreuses études scientifiques, comme la convention sur la diversité biologique (CDB), le rapport mondial sur l'environnement (GEO) du PNUE et pour les évaluations de la Plateforme intergouvernementale de sciences et de politiques sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).



### Mesure d'impact

#### Mesure d'impact – Émetteurs privés

Le modèle développé par Iceberg Data Lab pour mesurer l'impact sur la biodiversité intègre les cinq pressions identifiées par l'IPBES. Les différentes catégories de pression sont calculées tout au long de la chaîne de valeur des entreprises (processus, produits et approvisionnement) et agrégées dans les scopes 1, 2 et 3. L'indicateur calculé est un indicateur de mesure physique en valeur absolue exprimé en km<sup>2</sup>/MSA, reflétant l'empreinte biodiversité annuelle pour une entreprise donnée. À des fins de comparaison, l'indicateur d'impact des entreprises sur la biodiversité est pondéré par l'EVIC<sup>17</sup> afin d'obtenir une intensité d'impact comparable entre entreprises de tailles, de secteurs et de modèles économiques différents.

#### Mesure d'impact – Émetteurs souverains

La méthodologie Iceberg Data Lab appliquée aux souverains pour calculer l'empreinte biodiversité repose sur l'utilisation du PIB et sa répartition par secteur économique. Covéa Finance pondère les résultats d'impact des États par le PIB afin d'obtenir une intensité d'impact comparable entre pays de tailles, de niveaux de développement et de structures économiques différents.

#### Mesure de dépendance - Émetteurs privés

Le modèle développé par Iceberg Data Lab s'appuie sur la base de données ENCORE<sup>18</sup>. Développée par Natural Capital Finance Alliance en partenariat avec UNEP – WCMC (Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature), elle fournit une évaluation des 25 services écosystémiques et le lien de dépendance des secteurs économiques (nomenclature ISIC division : 88 sous-secteurs) vis-à-vis de ces services. À ce set de données, Iceberg Data Lab ajoute sa méthodologie, qui intègre deux dimensions et une granularité plus importante (secteur NACE jusqu'au niveau 5, soit > 615 secteurs) :

<sup>17</sup> EVIC : Enterprise Value Including Cash.  
<sup>18</sup> ENCORE : Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure.

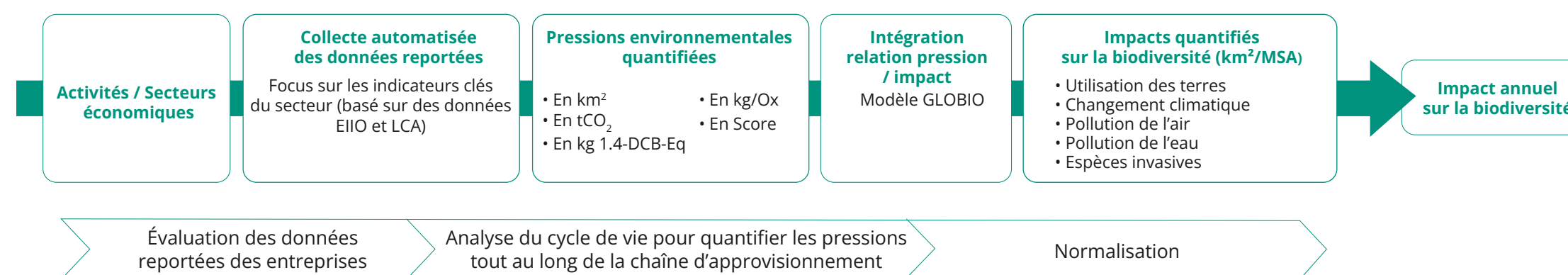
- dépendance fonctionnelle : degré de dépendance liée à l'activité économique (limité, modéré, sévère);
  - impact financier : coût d'adaptation en cas de perturbation des services écosystémiques (limité, modéré, sévère).
- Un score de dépendance en résulte pour chacune des trois catégories, qui correspond à la moyenne des X scores de dépendance liée à des services écosystémiques spécifiques. Le score global est calculé comme la moyenne de tous les scores de dépendance liée aux services écosystémiques. Tous ces scores sont compris en 0 % et 100 % (0 % correspondant à l'absence de dépendance et 100 % à un niveau de dépendance très élevé).

À noter : Pour les émetteurs souverains, aucun modèle n'est disponible chez les fournisseurs.

#### Limites méthodologiques et de calculs

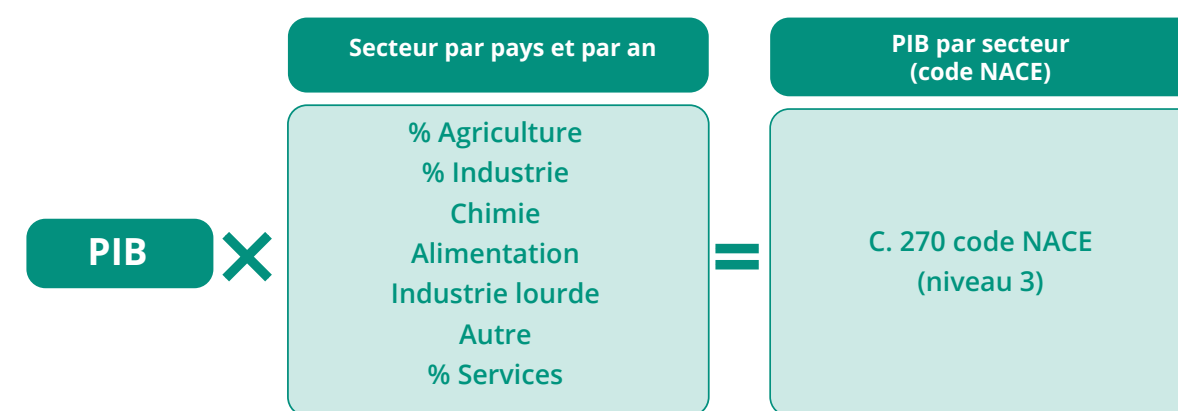
Les données présentées sont issues du modèle développé par Iceberg Data Lab, retenu pour la robustesse de son approche méthodologique. En tant que résultats de modélisation, les indicateurs calculés sont de nature estimative : ils ne constituent pas des mesures réelles de pertes de biodiversité ni de dépendance financière effectivement constatée par émetteur.

#### Mesure d'impact – Émetteurs privés



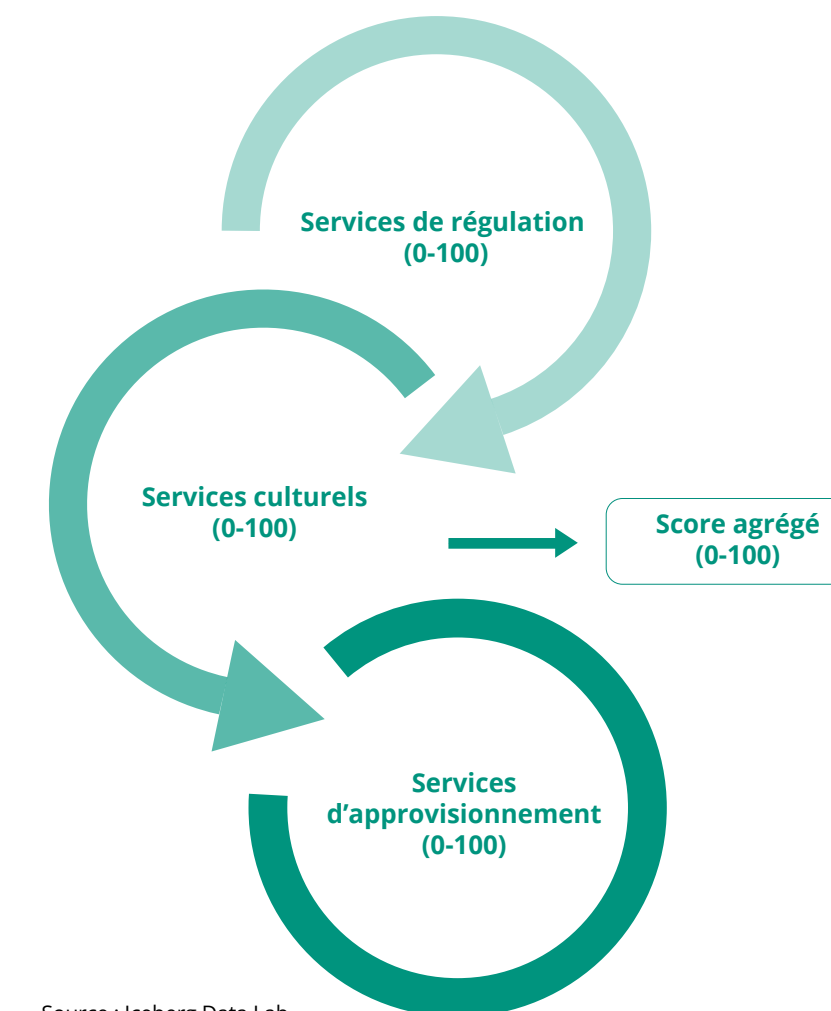
Source : Iceberg Data Lab

#### Mesure d'impact – Émetteurs souverains

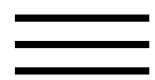


Source : Iceberg Data Lab

#### Mesure de dépendance - Émetteurs privés



Source : Iceberg Data Lab

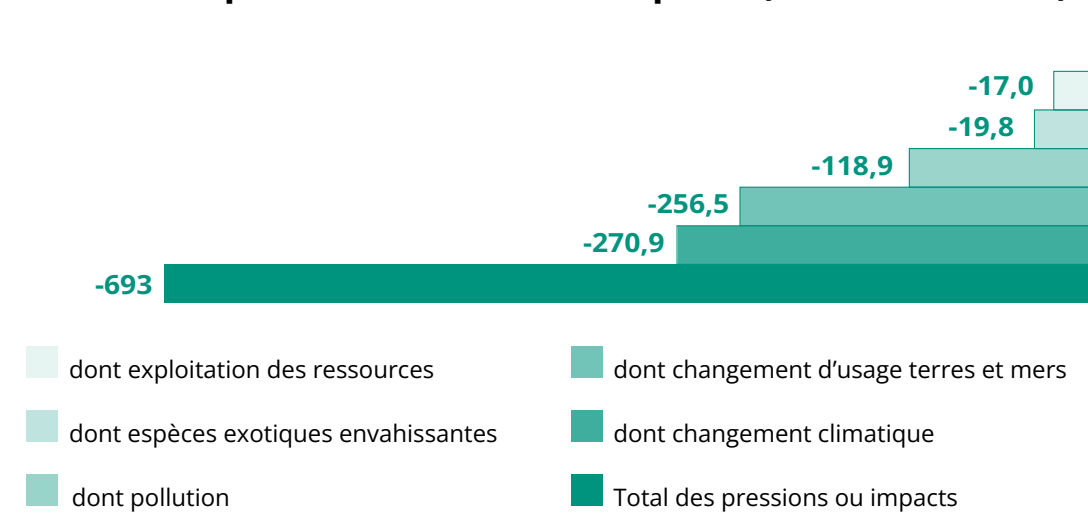


### Analyse des résultats du portefeuille Covéa Finance (mandats et OPC)

#### Émetteurs privés – Résultats des pressions ou impacts

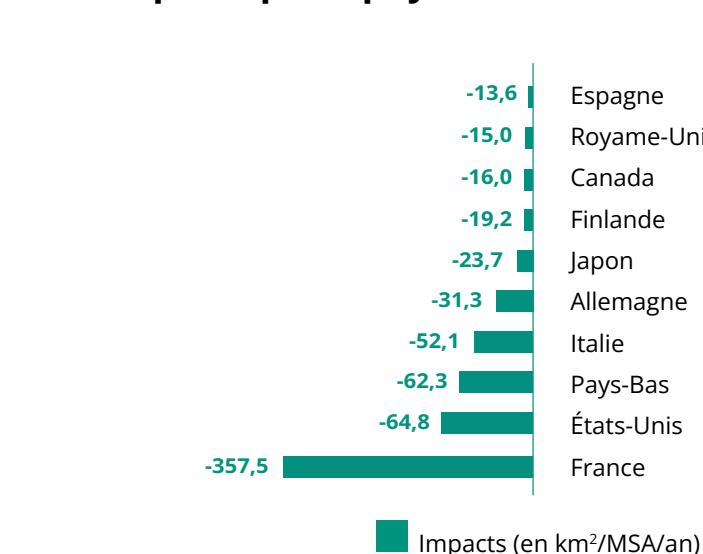
Le taux de couverture pour les données relatives aux émetteurs privés est de **85,5 %**.

#### Émetteurs privés - Pressions ou impacts (en km<sup>2</sup>/MSA/an)



Source : Iceberg Data Lab, Covéa Finance au 31/12/2025

#### Émetteurs privés - Pressions ou impacts des 10 principaux pays



Source : Iceberg Data Lab, Covéa Finance au 31/12/2025

Les pressions ou impacts du portefeuille privé de Covéa Finance sur la biodiversité représentent **-693 km<sup>2</sup>/MSA/an** au 31/12/2025.

Le **changement climatique** et le **changement d'usage des terres et mers** en constituent les principales pressions :

- le changement climatique modifie les conditions physiques du vivant : température, précipitations, fréquence des événements extrêmes;
- le changement d'usage des terres et mers correspond à la transformation directe des milieux naturels par les activités humaines : agriculture, urbanisation, infrastructures, déforestation, mines, etc. Il s'agit de la première cause mondiale d'érosion de la biodiversité.

La France constitue le plus gros contributeur à l'impact sur la biodiversité compte tenu de son poids dans les portefeuilles de Covéa Finance.

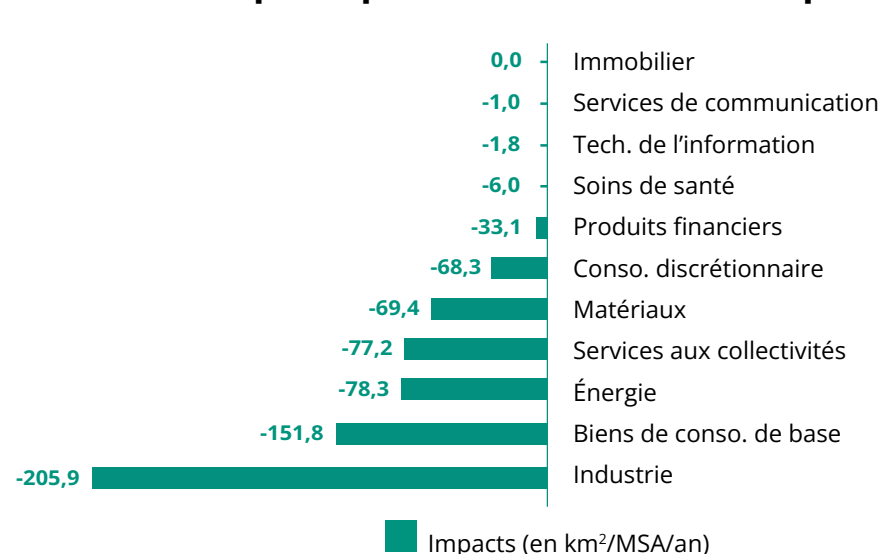
#### L'impact du secteur financier

Bien que le secteur financier ne dégrade pas directement la biodiversité, il finance massivement des activités qui, elles, exercent de fortes pressions sur les écosystèmes.

Dans les méthodologies d'analyse (telles que celle de l'outil ENCORE, l'une des principales sources sur lesquelles se base Iceberg Data Lab), les pressions sont réattribuées aux secteurs qui fournissent le capital. Ainsi, lorsqu'une banque finance des secteurs tels que l'agriculture intensive, l'exploitation minière, la construction ou l'énergie fossile, les pressions environnementales générées par ces activités sont attribuées au secteur financier. Cette approche suit une logique similaire à celle de l'empreinte carbone financée.

À l'inverse, un secteur comme celui des matériaux génère des impacts directs significatifs, mais ne se voit pas attribuer les impacts d'autres secteurs, contrairement au secteur financier.

#### Émetteurs privés - Pressions ou impacts des 10 principaux secteurs économiques



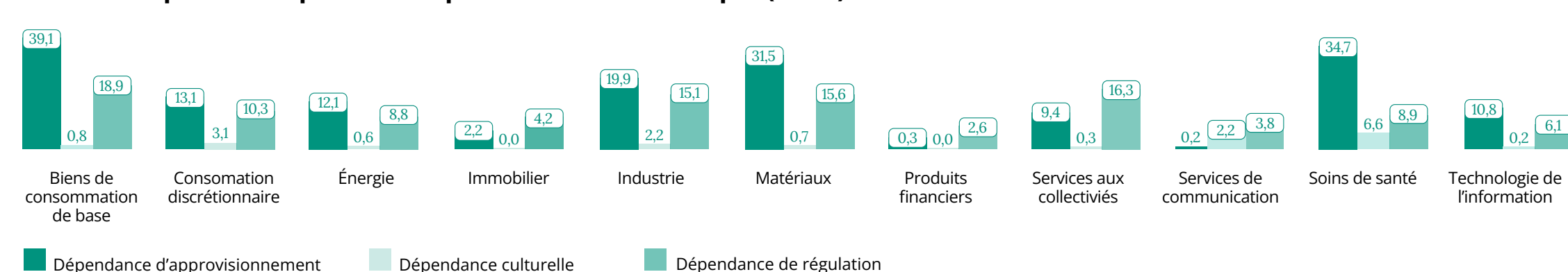
Source : Iceberg Data Lab, Covéa Finance au 31/12/2025

#### Émetteurs privés – Résultats des dépendances

La moyenne des trois dépendances du chiffre d'affaires des émetteurs privés de Covéa Finance à des services écosystémiques est de **10,2 %** au 31/12/2025. Les deux dépendances principales sont les dépendances d'approvisionnement et de régulation.

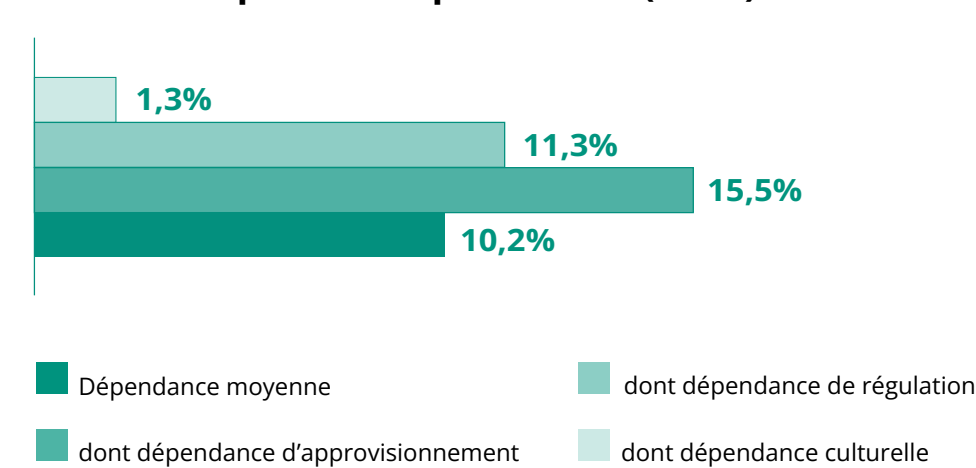
La dépendance d'approvisionnement est la catégorie la plus représentée pour la majorité des secteurs économiques. Cette prédominance reflète en effet la dépendance des entreprises aux matières premières dans leurs chaînes de valeur.

#### Émetteurs privés - Dépendances par secteur économique (en %)

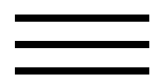


Source : Iceberg Data Lab, Covéa Finance au 31/12/2025

#### Émetteurs privés - Dépendances (en %)



Source : Iceberg Data Lab, Covéa Finance au 31/12/2025



### Zoom sur la dépendance du secteur de la santé aux services culturels

Les savoirs des communautés locales et autochtones relatifs aux plantes et aux espèces animales constituent une source précieuse d'information pour la recherche pharmaceutique. L'écorce de quinquina, utilisée depuis des siècles par les peuples amazoniens pour traiter la fièvre, en est un exemple emblématique. Cette connaissance traditionnelle a notamment contribué à l'isolement de la quinine, puis au développement des traitements antipaludiques modernes. Les laboratoires ne peuvent se limiter à la seule chimie de synthèse. L'observation des usages traditionnels et des pratiques empiriques reste indispensable pour identifier des molécules actives. La biodiversité agit ainsi comme une bibliothèque vivante, où chaque espèce est susceptible de contenir des informations utiles pour la santé humaine. L'étude des écosystèmes et des pratiques locales est d'autant

plus cruciale, face à des maladies émergentes et à la résistance aux traitements existants. Si une espèce s'éteint, son potentiel thérapeutique disparaît à jamais. La perte de forêts tropicales menace des milliers d'espèces végétales encore inconnues. Certaines pourraient contenir des molécules aussi révolutionnaires que la vinblastine et la vincristine, deux alcaloïdes extraits de la pervenche de Madagascar utilisés dans le traitement de cancers comme la leucémie. Si cette plante avait disparu avant d'être étudiée, ces médicaments n'auraient jamais vu le jour. Les laboratoires pharmaceutiques sont donc dépendants de la biodiversité pour apprendre et innover, et son érosion représente une menace directe pour la découverte de futurs traitements.

### Émetteurs souverains – Résultats des pressions ou impacts

Le taux de couverture des indicateurs biodiversité sur le périmètre des émetteurs souverains est supérieur à **99 %**.

L'empreinte biodiversité des émetteurs souverains en portefeuille est de **- 4 045,7 km<sup>2</sup>/MSA/an**.

À l'instar du portefeuille d'émetteurs privés, le portefeuille souverain de Covéa Finance est significativement exposé à la France. Cette exposition explique la contribution importante des positions souveraines françaises aux pressions sur la biodiversité en comparaison d'autres pays.

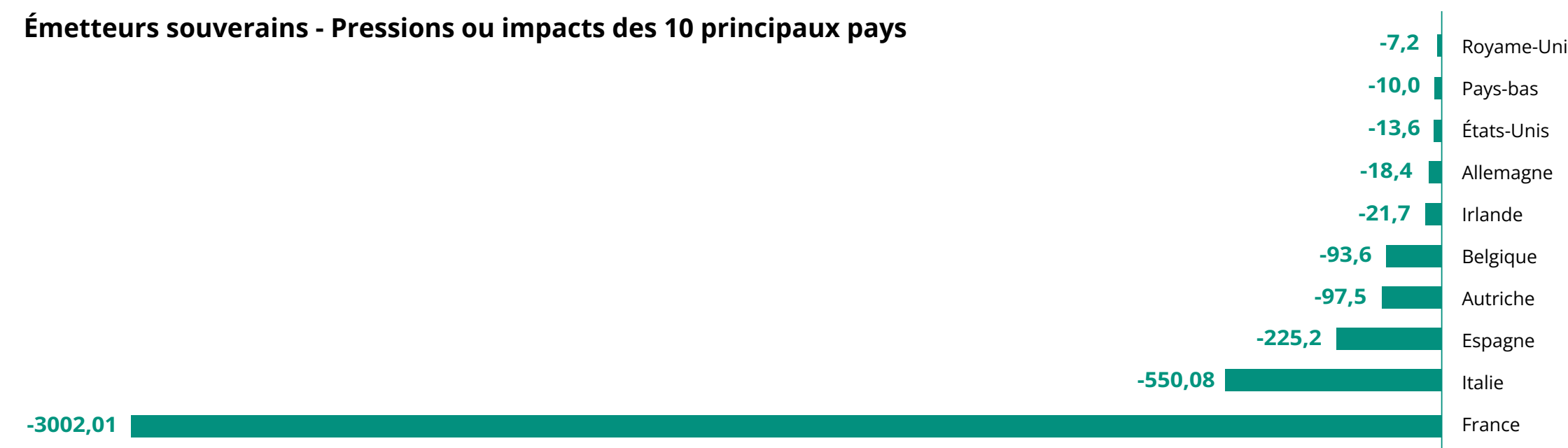
### Émetteurs souverains - Pressions ou impacts (en km<sup>2</sup>/MSA/an)

**-4045,7**

Total des pressions ou impacts

Source : Iceberg Data Lab, Covéa Finance au 31/12/2025

### Émetteurs souverains - Pressions ou impacts des 10 principaux pays



Impacts (en km<sup>2</sup>/MSA/an)

Source : Iceberg Data Lab, Covéa Finance au 31/12/2025



① Démarche générale

② Moyens internes

③ Gouvernance ESG

④ Stratégie d'engagement

⑤ Taxonomie et combustibles fossiles

⑥ Accord de Paris

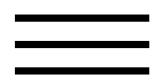
⑦ Biodiversité

⑧ Gestion des risques ESG

# 8

## PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG

dans la gestion des risques



## Prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques

### Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG

Covéa Finance définit le risque de durabilité comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur de l'investissement.

L'approche de prise en compte des risques de durabilité pour Covéa Finance repose sur différents piliers dont l'analyse ESG, la politique d'exclusion<sup>19</sup> et le suivi des controverses.

Le cadre de gestion des risques est revu annuellement dans le cadre de la politique relative aux risques de durabilité de Covéa Finance.

Cette démarche est détaillée dans la politique liée aux risques de durabilité et à l'ESG<sup>20</sup>. Le suivi et la gestion des risques de Covéa Finance sont réalisés à travers différentes instances.

#### Projet de modernisation des risques

Le projet de modernisation des risques a donné lieu à des travaux exploratoires avec l'objectif de construire un indicateur synthétique de risque de durabilité, destiné au suivi de ce risque au niveau des portefeuilles.

Cet indicateur se décompose en deux sous-modèles, l'un dédié aux émetteurs privés, l'autre aux émetteurs souverains. Pour chacun de ces modèles, les indicateurs les plus pertinents des piliers ESG ont été sélectionnés afin d'évaluer au mieux le risque de durabilité.

<sup>19</sup> Se référer à la sous-section sur la politique d'exclusion.

<sup>20</sup> La politique liée aux risques de durabilité et à l'ESG est disponible sur le site Internet de Covéa Finance.



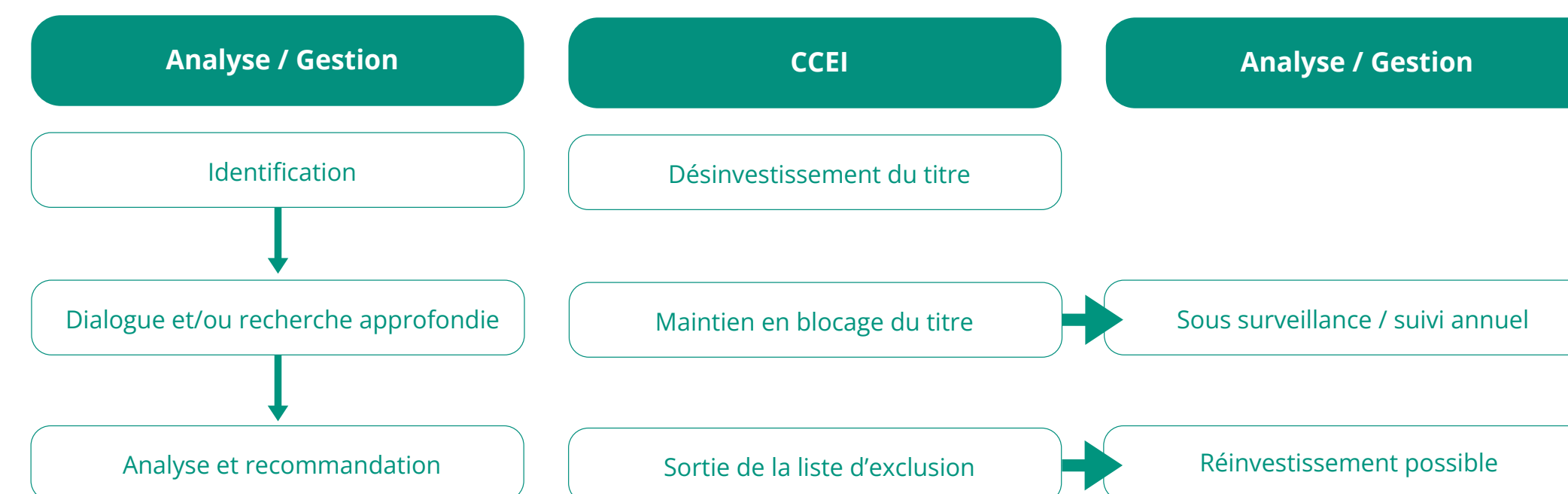
### Zoom sur le suivi des controverses au sein du comité des controverses et de l'engagement investisseur (CCEI)

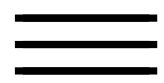
Un suivi des controverses a été mis en place au sein de Covéa Finance afin de détecter toute controverse impliquant des entreprises présentes en portefeuille et d'en évaluer l'impact. L'analyse des controverses constitue un élément essentiel du suivi et de la gestion des risques en matière ESG.

La gestion des controverses comprend d'abord une phase d'identification, principalement sur la base d'alertes fournies par un prestataire, enrichies par une veille quotidienne réalisée par l'équipe Analyse Financière et Extra-Financière. L'analyse intègre plusieurs dimensions : périmètre (société/secteur/zone géographique), catégorie de risque, pilier ESG, matérialité, gestion de l'incident, occurrence... Le niveau de gravité des controverses se mesure sur une échelle à trois niveaux (du niveau de risque le plus haut au plus faible) : critique, élevé et modéré. Chaque niveau de risque fait l'objet d'un processus spécifique aboutissant à une décision, en cohérence avec le niveau de risque attribué à la controverse.

La catégorisation d'une controverse en niveau de risque « critique » conduit au gel de la valeur concernée de façon temporaire dans une première phase (blocage à l'achat). Un dialogue actionnarial est ensuite mené conjointement avec l'émetteur par l'équipe Analyse Financière et Extra-Financière et des membres de la Gestion afin d'obtenir des informations sur la controverse. À l'issue de ce dialogue, dans une deuxième phase, le dossier intégrant une analyse complémentaire de la controverse est soumis pour décision au CCEI. Ce dernier statue sur la qualification finale du risque. Le maintien en niveau de risque « critique » peut conduire à une confirmation du blocage à l'achat (sauf cas spécifique de dérogation, validé par le CCEI, cf. mise en œuvre de la politique d'exclusion) ou à une exclusion de l'émetteur (cession progressive ou immédiate).

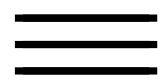
### Processus de suivi des controverses





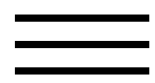
**Description des principaux risques ESG**

Risque	Segmentation	Caractérisation	Facteurs de risques	Secteurs économiques / zones géographiques concernés	Caractère du risque	Horizon de temps
<b>Environnement</b>						
Risque climatique	Physique	Actuel Exogène	Intégrité des sites de production, approvisionnements (eau, énergie, matières premières), logistique, débouchés	Tous secteurs / Tous pays	Récurrent (sécheresse, inondations, incendies forestiers, etc.)	Long terme
	Transition	Actuel Exogène	Modèle des entreprises, secteur d'activité	Matériaux, services aux collectivités, énergie et transport en particulier / Tous pays	Récurrent	Long terme
Risque lié à la perte de biodiversité	Physique	Actuel Exogène	Modèle des entreprises, secteur d'activité (certains produits chimiques, polluants éternels, plastiques...)	Industrie agroalimentaire, Distributeurs, Chimie / Tous pays	Récurrent	Long terme
Risques liés aux controverses en matière environnementale/biodiversité	Responsabilité	Actuel Exogène	Financement lié aux énergies fossiles, à la déforestation	Banques, Marchés de capitaux / Europe	Ponctuel	Court terme
			Pollution de l'environnement	Métaux et exploitation minière / Amérique du Nord		
<b>Social</b>						
Risques de controverses liés aux ressources humaines	Responsabilité	Actuel Exogène	Conditions de travail, grèves	Automobiles, Distribution et vente au détail de produits de première nécessité, Fournisseurs de produits et services de santé, Métaux et exploitation minière, Transport terrestre, Vente au détail d'articles généraux / Amérique du Nord	Ponctuel	Court terme
			Violation des droits du travail, pratiques antisyndicales, mouvements sociaux	Banques, Métaux et exploitation minière		
Risques de controverses liés aux consommateurs	Responsabilité	Actuel Exogène	Produits dangereux, pratiques anticoncurrentielles	Aérospatiale et défense, Hôtels, restaurants et loisirs, Produits pharmaceutiques / Amérique du Nord	Ponctuel	Court terme
			Information des consommateurs	Banques, Marchés de capitaux / Europe		
			Produits dangereux, responsabilité vis-à-vis des clients	Fournisseurs de produits et services de santé / Europe		
Risques de controverses liés aux fournisseurs	Responsabilité	Actuel Exogène	Collusion et fixation de prix	Automobiles / Europe	Ponctuel	Court terme
			Retard de paiement, rupture de contrat	Construction et ingénierie / Europe		



**Description des principaux risques ESG (suite)**

Risque	Segmentation	Caractérisation	Facteurs de risques	Secteurs économiques / zones géographiques concernés	Caractère du risque	Horizon de temps
Risques de controverses liés aux droits humains	Responsabilité	Actuel Exogène	Violation des droits de l'homme, participation à des traitements cruels, inhumains ou dégradants	Métaux et exploitation minière / Amérique du Nord	Ponctuel	Court terme
			Violation des droits de l'homme, violation des droits de propriété	Banques, Métaux et exploitation minière / Europe		
			Participation à des traitements cruels, inhumains ou dégradants, violation des droits de l'homme	Services et fournitures commerciales / Amérique du Nord		
Risque d'atteinte aux communautés locales	Responsabilité	Actuel Exogène	Impact social des produits/services, impact social de la communauté	Métaux et exploitation minière, Pétrole, gaz et combustibles, Produits pharmaceutiques / Amérique du Nord	Ponctuel	Court terme
			Impact social des produits/services, impact social de la communauté, dommages pour l'emploi local	Métaux et exploitation minière / Europe		
<b>Gouvernance</b>						
Risques de controverses liés à la gouvernance d'entreprise	Responsabilité	Actuel Exogène	Délits d'initiés, audit et contrôles internes, scandales comptables, blanchiment d'argent, fraude	Banques, Marchés de capitaux, Métaux et exploitation minière / Europe	Ponctuel	Court terme
			Fraude, pratiques anticoncurrentielles, audit et contrôles internes	Produits pharmaceutiques / Amérique du Nord		
			Détournement de fonds, fraude, blanchiment d'argent, scandales comptables, délits d'initiés, audit et contrôles internes	Services financiers / Europe		
Risques de controverses liés à la corruption	Responsabilité	Actuel Exogène	Pots-de-vin, paiements de facilitation, corruption, abus de position dominante	Métaux et exploitation minière / Europe	Ponctuel	Court terme
			Pots-de-vin, corruption	Produits pharmaceutiques / Amérique du Nord		
			Pots-de-vin, corruption	Équipements et services énergétiques, Services financiers / Europe		

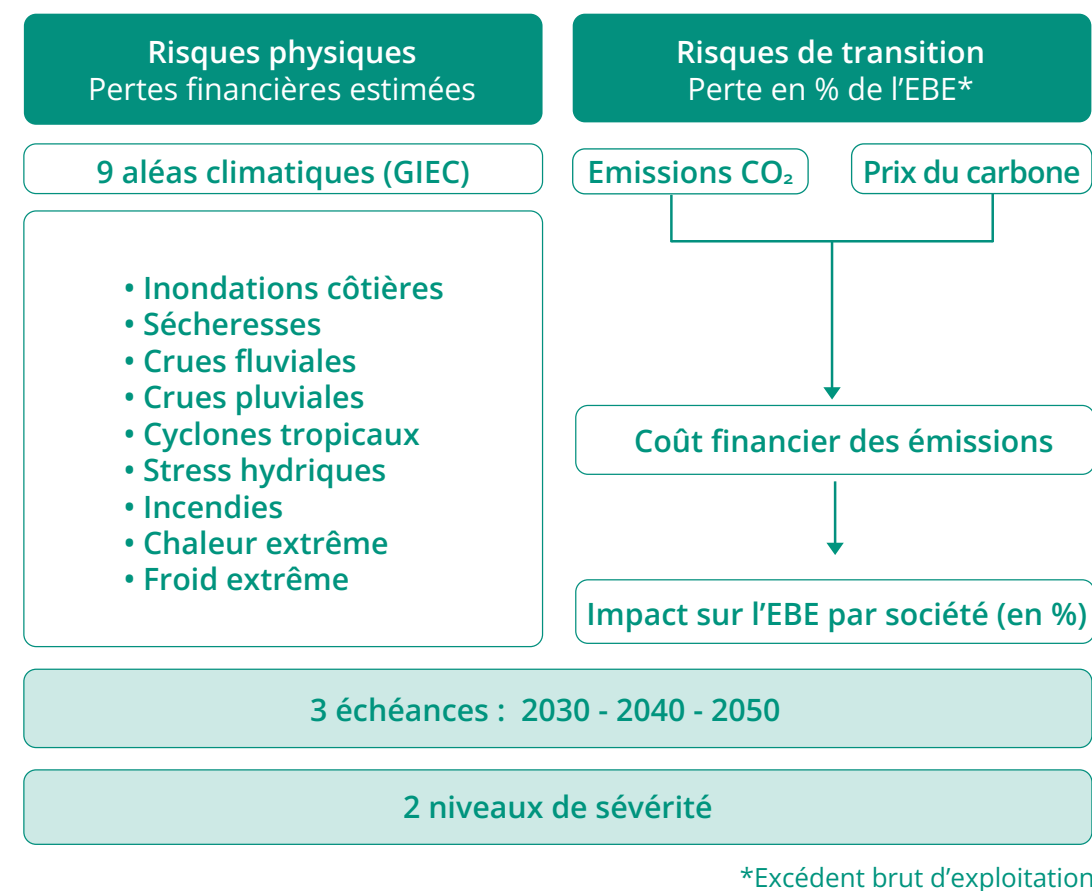


### Estimation quantitative de l'impact financier des principaux risques ESG

L'analyse développée par Covéa Finance, à partir des données de Trucost, est conduite selon deux axes :

- le type de risque (physique/transition);
- le type d'émetteur (privé/souverain).

#### Risques physiques et risques de transition



Source : Covéa Finance

### Résultats des calculs réalisés au 31 décembre 2025 sur le portefeuille de Covéa Finance

**Avertissement :** Les résultats issus du modèle d'évaluation des risques climatiques n'ont pas d'incidence sur les décisions de gestion des portefeuilles. Il convient de noter que ce modèle présente plusieurs limites, telles que :

- l'absence de modèle standardisé d'évaluation des risques de durabilité;
- la maturité limitée du modèle;
- la dépendance vis-à-vis des données des fournisseurs;
- une couverture partielle des données, notamment concernant la localisation des actifs physiques des émetteurs;
- la qualité variable des données ESG fournies;
- l'absence de prise en compte de l'adaptation potentielle des entreprises à ces risques.

Ces tableaux ci-contre simulent l'impact de différents scénarios de risques de transition et de risques physiques climatiques sur le portefeuille global de Covéa Finance.

À titre d'exemple, en 2025, l'impact financier du risque de transition en scénario risque faible à horizon 2040 serait de **-0,9 %** sur le portefeuille de Covéa Finance.

Les **risques de transition** s'améliorent notablement entre 2024 et 2025. Cela s'explique par une forte amélioration du périmètre actions qui résulte d'une baisse de l'exposition à des sociétés fortement émettrice de CO<sub>2</sub>.

À contrario, les **risques physiques** subissent une légère dégradation entre 2024 et 2025. Il faut cependant noter une amélioration sur le périmètre des actions résultant d'une baisse de l'exposition aux entreprises fortement impactées par les événements climatiques.

#### Risques de transition

		2024	2025		
<b>Sur le périmètre des actions et des obligations</b>					
Niveau de risque	Horizon	Perte en %	Perte en %	Variation en absolu	
Risque faible	2030	- 1,0 %	- 0,8 %	0,2 %	
Risque faible	2040	- 1,2 %	- 0,9 %	0,3 %	
Risque faible	2050	- 1,3 %	- 1,0 %	0,3 %	
Risque élevé	2030	- 1,5 %	- 1,0 %	0,5 %	
Risque élevé	2040	- 2,3 %	- 1,6 %	0,6 %	
Risque élevé	2050	- 2,8 %	- 2,1 %	0,7 %	

<b>Sur le périmètre des actions</b>					
Niveau de risque	Horizon	Perte en %	Perte en %	Variation en absolu	
Risque faible	2030	- 3,9 %	- 2,9 %	1,0 %	
Risque faible	2040	- 4,8 %	- 3,3 %	1,5 %	
Risque faible	2050	- 5,4 %	- 3,7 %	1,7 %	
Risque élevé	2030	- 6,2 %	- 3,9 %	2,2 %	
Risque élevé	2040	- 9,4 %	- 6,3 %	3,1 %	
Risque élevé	2050	- 11,4 %	- 8,0 %	3,5 %	

<b>Sur le périmètre des obligations</b>					
Niveau de risque	Horizon	Perte en %	Perte en %	Variation en absolu	
Risque faible	2030	- 0,5 %	- 0,5 %	0,1 %	
Risque faible	2040	- 0,7 %	- 0,6 %	0,1 %	
Risque faible	2050	- 0,7 %	- 0,6 %	0,1 %	
Risque élevé	2030	- 0,8 %	- 0,6 %	0,2 %	
Risque élevé	2040	- 1,3 %	- 1,0 %	0,3 %	
Risque élevé	2050	- 1,6 %	- 1,3 %	0,3 %	

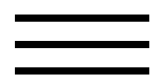
Source : Trucost, Covéa Finance

#### Risques physiques

		2024	2025		
<b>Sur le périmètre des actions et des obligations</b>					
Niveau de risque	Horizon	Perte en %	Perte en %	Variation en absolu	
Risque faible	2030	- 3,7 %	- 3,8 %	- 0,1 %	
Risque faible	2040	- 4,6 %	- 4,7 %	- 0,1 %	
Risque faible	2050	- 4,6 %	- 4,8 %	- 0,2 %	
Risque modéré-élevé	2030	- 3,8 %	- 3,9 %	- 0,1 %	
Risque modéré-élevé	2040	- 4,8 %	- 5,0 %	- 0,1 %	
Risque modéré-élevé	2050	- 5,4 %	- 5,6 %	- 0,2 %	

<b>Sur le périmètre des actions</b>					
Niveau de risque	Horizon	Perte en %	Perte en %	Variation en absolu	
Risque faible	2030	- 6,3 %	- 5,3 %	1,0 %	
Risque faible	2040	- 8,0 %	- 7,0 %	1,0 %	
Risque faible	2050	- 8,2 %	- 7,1 %	1,0 %	
Risque modéré-élevé	2030	- 6,4 %	- 5,3 %	1,0 %	
Risque modéré-élevé	2040	- 8,6 %	- 7,4 %	1,1 %	
Risque modéré-élevé	2050	- 9,6 %	- 8,4 %	1,2 %	

<b>Sur le périmètre des obligations</b>					
Niveau de risque	Horizon	Perte en %	Perte en %	Variation en absolu	
Risque faible	2030	- 3,3 %	- 3,5 %	- 0,1 %	
Risque faible	2040	- 4,1 %	- 4,2 %	- 0,1 %	
Risque faible	2050	- 4,1 %	- 4,3 %	- 0,2 %	
Risque modéré-élevé	2030	- 3,4 %	- 3,6 %	- 0,1 %	
Risque modéré-élevé	2040	- 4,3 %	- 4,4 %	- 0,1 %	
Risque modéré-élevé	2050	- 4,8 %	- 5,0 %	- 0,2 %	



**Scénarios utilisés pour les calculs**

Scénario de changement climatique pour les risques physiques	
Scénario de changement climatique modéré à élevé Ou "Medium-High Climate Change Scenario (SSP3-7.0)"	Scénario dans lequel les mesures d'atténuation sont limitées avec des émissions de gaz à effet de serre multipliées par deux d'ici 2100 et une hausse globale de la température comprise entre 2,8 °C et 4,6 °C d'ici 2100.
Scénario de changement climatique faible Ou "Low Climate Change Scenario (SSP1-2.6)"	Scénario dans lequel les mesures d'atténuation sont très fortes avec des émissions de gaz à effet de serre réduites à zéro d'ici à 2050 et une hausse de la température estimée entre 1,3 °C et 2,4 °C, aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris.
Scénario de changement climatique pour les risques de transition	
Scénario de prix du carbone faible Ou "Low Carbon Price Scenario"	Scénario dans lequel les contributions déterminées au niveau national (CDN) de l'Accord de Paris sont pleinement respectées (mais sans aucune mesure supplémentaire prise, même pour les CDN non alignées avec une hausse de la température limitée à 2 °C).
Scénario de prix du carbone élevé Ou "High Carbon Price Scenario"	Scénario dans lequel les politiques mises en place sont considérées comme suffisantes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec l'Accord de Paris (limitation de la hausse de la température à 2 °C d'ici à 2100).

Source : Trucost



① Démarche générale

② Moyens internes

③ Gouvernance ESG

④ Stratégie d'engagement

⑤ Taxonomie et combustibles fossiles

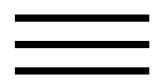
⑥ Accord de Paris

⑦ Biodiversité

⑧ Gestion des risques ESG

# A

## NNEXES



## Annexes

### Liste des produits financiers catégorisés SFDR

Covéa Finance a choisi de ne catégoriser aucun produit en Article 9 selon le règlement européen SFDR.

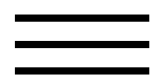
Au 31 décembre 2025, la **répartition des actifs de Covéa Finance** selon la classification SFDR est la suivante :

(en €)	Article 6	Article 8	Encours totaux de Covéa Finance
Mandats	-	72 436 409 455 €	72 436 409 455 €
OPC	1 036 852 954,6 €	10 957 240 172,1 €	11 994 093 126,7 €
Multigestion	951 252 391,9 €	1 591 401 613,3 €	2 542 654 005,2 €
<b>Total</b>	<b>1 988 105 346,5 €</b>	<b>84 985 051 240,4 €</b>	<b>86 973 156 586,9 €</b>

(en % des encours totaux)	Article 6	Article 8	Poids dans les encours totaux de Covéa Finance
Mandats	-	83,3 %	83,3 %
OPC	1,2 %	12,6 %	13,8 %
Multigestion	1,1 %	1,8 %	2,9 %
<b>Poids sur le total des actifs</b>	<b>2,3 %</b>	<b>97,7 %</b>	<b>100 %</b>

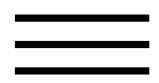
(en nombre de portefeuilles)	Article 6	Article 8	Total des portefeuilles de Covéa Finance
Mandats	-	25	25
OPC	9	32	41
Multigestion	6	3	9
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>60</b>	<b>75</b>
<b>En %</b>	<b>20 %</b>	<b>80 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Covéa Finance au 31/12/2025

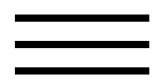


Le tableau ci-dessous donne une vision plus précise et recense les **OPC catégorisés en articles 6 et 8 SFDR** ainsi que le montant de leurs encours en euros et rapportés à l'actif global géré par Covéa Finance.

	Fonds	ISIN	Règlementation	Type OPC	SICAV / FCP / FCPE	Catégorie SFDR	Catégorie AMF	Encours au 31 décembre 2025
EUROPE	<b>Actions Europe</b>							
	Covéa Actions Europe Hors Euro	FR0000441628	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	112 659 850,6 €
	Covéa Actions France	FR0000289381	OPCVM	Actions	SICAV	SFDR 8	Catégorie 2	265 145 523,3 €
	<b>Dédiés Actions Europe</b>							
	Covéa Actions Europe Instit	FR0007451620	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	264 626 176 €
	Covéa Actions Europe Instit II	FR0010721191	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	144 539 918,9 €
	Covéa Actions Europe Instit III	FR0007064969	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	203 579 027,7 €
	<b>ISR et Thématiques</b>							
	Covéa Actions Croissance	FR0013367182	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	202 093 654,7 €
	Covéa Actions Europe Opportunités	FR0010567529	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	277 712 966,7 €
	Covéa Actions Rendement	FR0007483474	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	205 141 374,8 €
	Covéa Actions Solidaires	FR0010535625	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 1	48 131 915,7 €
	Covéa Perspectives Entreprises	FR0010567537	OPCVM	Actions	SICAV	SFDR 8	Catégorie 2	225 080 291 €
	Covéa Flexible ISR	FR0000002164	OPCVM	Multi	SICAV	SFDR 8	Catégorie 1	138 277 021,4 €
	<b>Thématique environnementale</b>							
	Covéa Solis	FR0013312683	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 1	188 208 730,4 €
	Covéa Terra	FR0013312733	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 1	117 087 169,4 €
	Covéa Aeris	FR0013312659	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 1	113 892 039,8 €
	Covéa Aqua	FR0013312675	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 1	108 164 169,3 €
INTERNATIONAL	<b>Actions Amérique</b>							
	Covéa Actions Amérique	FR0011120385	OPCVM	Actions	SICAV	SFDR 8	Catégorie 2	584 710 813,8 €
	Covéa Actions Amérique Mid Cap	FR0011208784	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	193 211 113,4 €



INTERNATIONAL								
<b>Actions Asie</b>								
Covéa Actions Asie	FR0000441677	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	82 503 439 €	
Covéa Actions Japon	FR0000289431	OPCVM	Actions	SICAV	SFDR 8	Catégorie 2	155 267 766,8 €	
<b>Actions Monde</b>								
Covéa Actions Investissement	FR0007497789	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	530 072 987 €	
Covéa Actions Monde	FR0010567552	OPCVM	Actions	SICAV	SFDR 8	Catégorie 2	859 323 639,9 €	
Covéa Ruptures	FR0013357811	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	353 125 292,8 €	
<b>Multigestion</b>								
Covéa Multi Absolute Return	FR0010694141	OPCVM	Multi	FCP	SFDR 6	Catégorie 3	190 395 415,8 €	
Covéa Multi Emergents	FR0010654509	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 6	Catégorie 3	11 365 561,2 €	
Covéa Multi Europe	FR0010567495	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 6	Catégorie 3	393 504 564,6 €	
Covéa Solution Eltif	FR0014010344	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	24 109 255,3 €	
Covéa Multi Immobilier	FR0010567511	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 6	Catégorie 3	34 692 852,5 €	
Covéa Multi Monde	FR0011341155	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 6	Catégorie 3	165 038 928,6 €	
Covéa Multi Small Cap Europe	FR0010567545	OPCVM	Actions	FCP	SFDR 6	Catégorie 3	156 255 069,1 €	
<b>Profilés</b>								
Covéa Profil Dynamique	FR0007019039	OPCVM	Multi	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	619 236 104,4 €	
Covéa Profil Offensif	FR0010395624	OPCVM	Multi	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	346 796 778,9 €	
Covéa Profil Modéré	FR0010395608	OPCVM	Multi	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	601 259 474,7 €	
<b>Taux</b>								
Covéa Rendement Réel	FR0013333291	OPCVM	Taux	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	431 832 560,1 €	
Covéa Euro Souverain	FR0000939969	OPCVM	Taux	SICAV	SFDR 8	Catégorie 2	187 605 215,7 €	
Covéa Euro Spread	FR0011066075	OPCVM	Taux	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	230 939 929,2 €	
Covéa Haut Rendement	FR0011134535	OPCVM	Taux	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	153 179 513,6 €	
Covéa Moyen Terme	FR00140047Q8	OPCVM	Taux	SICAV	SFDR 8	Catégorie 2	246 602 449,8 €	
Covéa Oblig Inter	FR0000939936	OPCVM	Taux	SICAV	SFDR 8	Catégorie 2	274 645 172,3 €	



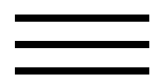
TAUX & MONÉTAIRES	Covéa Obligations	FR00140047R6	OPCVM	Taux	SICAV	SFDR 8	Catégorie 2	245 320 695,1 €
	Covéa Obligations Convertibles	FR0011070762	OPCVM	Taux	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	327 405 300,7 €
	Covéa Horizon 2029	FR001400SAQ7	OPCVM	Taux	FCP	SFDR 6	Catégorie 3	160 062 501,5 €
	Covéa Horizon 2031	FR001400ZN32	OPCVM	Taux	FCP	SFDR 6	Catégorie 3	108 356 733,2 €
	Maaf Obligations 4	FR0007499702	OPCVM	Taux	FCP	SFDR 8	Catégorie 2	372 441 337 €
	<b>Monétaire</b>							
	Covéa Sécurité	FR0000931412	OPCVM	Taux	SICAV	SFDR 8	Catégorie 2	3 114 713 116,2 €

Source : Covéa Finance au 31/12/2025

### Table de concordance avec les dispositions du décret 29 loi énergie-climat

Le tableau ci-dessous répertorie les dispositions du décret 29 de la loi énergie-climat et les sections du rapport ESG de Covéa Finance correspondantes.

Dispositions du décret 29 loi énergie-climat	Sections du rapport ESG de Covéa Finance	Page
Informations relatives à la démarche générale de l'entité	1/ Démarche générale sur la prise en compte des critères ESG	P. 06
Informations relatives aux moyens internes déployés par l'entité	2/ Moyens internes	P. 16
Informations relatives à la démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de l'entité	3/ Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance	P. 19
Informations sur la stratégie d'engagement auprès des émetteurs, ou vis-à-vis des sociétés, ainsi que sur sa mise en œuvre	4/ Stratégie d'engagement	P. 21
Informations relatives à la taxonomie européenne et aux combustibles fossiles	5/ Taxonomie européenne et combustibles fossiles	P. 26
Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris	6/ Stratégie d'alignement sur l'Accord de Paris	P. 29
Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	7/ Stratégie d'alignement avec la biodiversité	P. 32
Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques	8/ Prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques	P. 37



**Formules de calcul utilisées pour les données climatiques**

	Intensité carbone		Émissions absolues
Périmètre	Actions et obligations privées		Actions et obligations privées
Formule	$\sum_n^i \text{Poids de l'émetteur} \times \frac{\text{Émissions GES de l'émetteur } i}{\text{Chiffre d'affaires de l'émetteur } i}$	$\sum_n^i \text{Poids de l'émetteur} \times \frac{\text{Émissions GES de l'émetteur } i}{\text{PIB de l'émetteur } i}$	$\sum_n^i \frac{\text{Ligne en portefeuille de l'émetteur}}{\text{Valeur d'entreprise incluant la trésorerie}} \times \text{Émission absolue de l'émetteur}$
Explications	Émissions de GES rapportées au chiffre d'affaires de l'entreprise, pondérées par le poids de l'émetteur dans le portefeuille en termes de valorisation.	Émissions de GES territoriales et importées rapportées au PIB (tonnes d'équivalent par M € de PIB). Comprend les émissions domestiques, exportées et émissions importées.	Les émissions absolues de CO <sub>2</sub> représentent les émissions des émetteurs pondérées par leur valeur d'entreprise

Source : Covéa Finance

**Formules de calcul utilisées pour la biodiversité**

	Pressions ou impacts		Dépendances
Périmètre	Émetteurs privés		Émetteurs privés
Formule	$I_p = \sum_i \frac{I_i \times VB_i}{EVIC_i}$	$I_s = \sum_i \frac{I_i \times VB_i}{PIB_i}$	$D_p = \sum_i \frac{D_i \times VB_i}{VB}$
Explications	i : les émetteurs du portefeuille Is : l'impact de l'État sur la biodiversité (en km <sup>2</sup> /MSA) EVIC : la valeur en euros de l'entreprise incluant la trésorerie VB : la valeur boursière en euros	i : les émetteurs du portefeuille Is : l'impact de l'État sur la biodiversité (en km <sup>2</sup> /MSA) PIB : le Produit Intérieur Brut VB : la valeur boursière en euros	i : les émetteurs du portefeuille Dp : dépendances en pourcentage EVIC : la valeur en euros de l'entreprise incluant la trésorerie VB : la valeur boursière en euros MSA : <i>Mean Species Abundance</i> est l'unité de mesure du degré d'intégrité d'un écosystème

Source : Covéa Finance